

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DU CAP-VERT

**DOCUMENT DE STRATEGIE-PAYS
2009-2012**

**Département régional–Ouest 2 (ORWB)
Septembre 2009**

TABLE DES MATIERES

Résumé analytique.....	iii
I. INTRODUCTION.....	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES.....	1
2.1. Contexte politique, économique et social.....	1
2.2. Options stratégiques.....	10
2.2.1. Cadre stratégique du pays.....	10
2.2.2. Faiblesses et défis.....	11
2.2.3. Forces et opportunités.....	12
2.3. Développements récents en matière de coordination de l'aide et positionnement de la Banque	14
2.4. Positionnement de la Banque.....	15
2.4.1. Portefeuille de la Banque.....	15
2.4.2. Leçons tirées du DSP précédent.....	15
III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE SUR LA PERIODE 2009 2012...	15
3.1. Justification de l'intervention de la Banque.....	15
3.2. Résultats attendus et cibles.....	16
3.3. Mécanismes de suivi-évaluation.....	19
3.4. Questions abordées dans le dialogue avec le pays.....	20
3.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation.....	20
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	21
ANNEXES.....	
1. Matrice de suivi des résultats du DSP du Cap-Vert 2009-2012.....	22
2. Agenda de Développement du Cap-Vert.....	27
3. Principales caractéristiques opérationnelles du portefeuille actif (1 ^{er} juillet 2009).....	28
4. Programme indicatif de prêts et des Travaux Economiques et Sectoriels.....	29
5. Principaux partenaires au développement et domaines d'interventions.....	30
6. Principaux indicateurs macroéconomiques.....	31
7. Indicateurs socio-économiques comparatifs.....	32
8. Évolution des ODM au Cap-Vert.....	33

Ce document a été rédigé à la suite d'une mission conduite au Cap-Vert, du 5 au 23 juillet 2009, par M. I. Koussoubé, Spécialiste en Chef, Economie ORWB (Poste 2158), et comprenant M. M. H'Midouche, Représentant Régional Résident, SNFO (Poste 6530), M. G. Galibaka, Macroéconomiste, SNFO (poste 6534), M. M.H. Bchir, Economiste Pays, ORWB (Poste 6734), M. X. Boulenger, Chargé de programme Pays, SNFO (Poste 6533), M. P. Dougna, Socio-économiste en Chef, SNFO (Poste 6532), Mme M. Sidibé-Diouf, Spécialiste en infrastructures, SNFO (Poste 6543), M. M. N'Diaye, Expert en eau et assainissement, SNFO (Poste 6540), M. J. Hoettcke, Expert en gouvernance, OSGE, (Poste 2758), Mme S. Chinien, Economiste, OSGE (Poste 3536), M. K. Ba Expert financier en Chef, OWAS (Poste 2571), M. A. H. Dorsouma, Expert principal Changements climatiques, OSUS (Poste 3304). Les questions devront être adressées à M. F. Perrault, Directeur ORWB, M. I. Koussoubé Spécialiste en Chef, Economie, ORWB et M. H'Midouche, Représentant Résident, SNFO, M. M.H. Bchir, Economiste-pays, ORWB.

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Juillet 2009)

Unité monétaire : Escudo Cap Verdien (CVE)

1 UC = 1,55223 Dollar EU

1 UC = 1,09822 Euro

1 UC = 121,083 CVE

Année fiscale1^{er} janvier - 31 décembre

ABREVIATIONS ET SIGLES

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
ADEI	Agence de la promotion de l'innovation
AGOA	African Growth and Opportunity Act
ANSA	Agence nationale pour la sécurité alimentaire
APE	Accord de partenariat économique
ARAP	Agence de régulation des acquisitions publiques
ARE	Agence de régulation économique
ARFA	Agence de régulation et de supervisons des produits pharmaceutique et alimentaire
BAD	Banque africaine de développement
BCV	Banco de Cabo Verde (Banque Centrale du Cap-Vert)
BDMP	Base de données de management des projets
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DBR	Doing Business Report
DSCRPII	Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté II-2008-2011
ECV	Escudo du Cap-Vert
Electra	Empresa de Electricidade e Agua (Entreprise d'électricité et d'Eau)
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Fonds africain de l'eau
FMI	Fonds monétaire international
GAB	Groupe d'appui budgétaire
ICTI	Institut de communication et de technologie de l'information
IDA	International Development Agency
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de développement humain
ISDH	Indice sexo-spécifique du développement humain
ISPE	Instrument de soutien à la politique économique 2006-2009
IVE	Indice de vulnérabilité économique
JBIC	Japan Bank for International Cooperation

MCC	Millennium Challenge Corporation
MPD	Movimento Para a Democracia
NOSI	Operational Nucleus for Information System
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
ODM	Objectifs du millénaire pour le développement
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAGE	Plan d'action pour la gouvernance électronique
PAICV	Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert
PANA	Plan d'action national pour l'adaptation
PASRP	Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté
PEFA	Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière
PER	Public Expenditure Review (Revue des dépenses publiques)
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissements publics
PME/I	Petites et moyennes entreprises/industries
PNEEG	Plan national pour l'égalité et l'équité du genre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PTFs	Partenaires techniques et financiers
RAP	Rapport d'achèvement du programme
RU	Régions Ultrapériphériques
SFI	Société financière internationale
SIGOF	Sistema Integrado de Gestão Orçamental e Financeira (Système d'Information Intégré pour la Gestion Budgétaire et Financière de l'Etat)
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
STE	Stratégie de transformation économique
TACV	Transportes Aéreos de Cabo Verde (Transports Aériens du Cap-Vert)
UE	Union européenne
UGA	Unité de gestion des acquisitions
UGAC	Unité de gestion des acquisitions (centrale)
VBG	Violences basées sur le genre

Résumé analytique

1. Introduction. Le Cap-Vert est un archipel de dix îles situé dans l'océan Atlantique au large des côtes du Sénégal, de la Gambie et de la Mauritanie, dans la bande du Sahel. Grâce à ses bonnes performances économiques et sociales au cours des dernières années, il a été élevé au rang de Pays à revenu intermédiaire (PRI). Du point de vue de la politique de crédit de la Banque, il passe de la catégorie A à la catégorie B, accédant ainsi aux ressources non concessionnelles de la BAD et concessionnelles du FAD. La préparation du DSP 2009-2012 pour le Cap-Vert s'inscrit donc dans une phase nouvelle de partenariat. Les progrès du pays au plan politique, économique et social, ses défis et opportunités, son ambition de transformation économique, et la stratégie d'assistance de la Banque en réponse sont résumés ci-après.

2. Au plan politique, le pays est engagé dans un processus démocratique depuis 1991. Le jeu politique est sain et est la résultante de la stabilité des grandes institutions, de la crédibilité du processus démocratique, et de l'exercice des libertés civiles et droits politiques. Au cours de la décennie écoulée, le pays a organisé 4 élections présidentielles et 4 législatives. Elles se sont non seulement déroulées dans des conditions régulières, mais ont aussi été ponctuées par l'alternance démocratique qui semble avoir pris dans la culture politique. Le parcours du Cap-Vert permet d'escompter un bon déroulement des prochaines élections présidentielles et législatives de 2011.

3. Sur le plan macroéconomique, le pays a affiché une des meilleures performances économiques du continent. Entre 2004 et 2007, le taux de croissance du PIB a été de 7% en moyenne, avec une maîtrise de l'inflation (6,8% en 2008), du déficit budgétaire (1,2% du PIB en 2008) et de l'endettement (41,5% du PIB pour la dette extérieure et 15,8% pour la dette intérieure en 2008). Les moteurs de croissance sont la montée en puissance du tourisme à partir de 1999, la robustesse du taux d'investissement qui atteint 48% du PIB en 2008, les transferts de la diaspora, les IDE et l'APD. **La crise mondiale** n'a pas manqué d'affecter les principales sources de financement extérieures. C'est pour la contrer, que le Gouvernement a mis en place un paquet fiscal contra cyclique (allègement de la pression fiscale sur les revenus des ménages et des entreprises, programme d'investissement public de 4 milliards d'ECV, et hausse des transferts sociaux aux familles vulnérables). La réponse du Gouvernement est certes opportune pour stimuler la demande et l'investissement, mais aura pour revers une détérioration du déficit des finances publiques qui passera de 1,2% du PIB en 2008 à plus de 9% en 2009, et celui du compte courant. Le FMI projette une croissance de 3,5 pour 2009 et de 4% en 2010, soit la plus faible performance économique depuis l'an 2000.

4. S'agissant des politiques structurelles, la politique monétaire a consolidé l'indépendance de la Banque centrale afin de soutenir l'arrimage de l'Escudo à l'Euro et de capter l'épargne des expatriés. Les réformes institutionnelles et de gouvernance lancées visent la modernisation et rationalisation des structures de l'Etat. Le NOSI (The Operational Nucleus for Information System) qui a été créé pour piloter le Programme d'action pour la gouvernance électronique (PAGE), a mis en place le Système d'Information Intégré pour la Gestion Budgétaire et Financière de l'Etat (SIGOF), et récemment la «Maison du citoyen» qui permet la délivrance électronique de pièces d'état civil et de création d'entreprises, y compris pour la diaspora. Par ailleurs, pour répondre aux exigences de l'insertion du Cap-Vert dans l'économie régionale et au-delà, mondiale (APE/UE, OMC, CEDEAO), le Gouvernement a lancé des réformes fiscales et douanières dans le cadre de plans d'action spécifiques. La Stratégie d'assistance à l'intégration régionale pour la CEDEAO en cours de préparation par la Banque permettra de mieux cibler et rationaliser nos interventions en matière de projets multinationaux intégrateurs, d'études et de dialogue, tout en tenant compte des spécificités du pays.

5. **Progrès sociaux.** Grâce à une croissance robuste et des investissements en capital humain importants, le Cap-Vert devrait atteindre la plupart des OMD. Le taux de pauvreté est passé de 37% à 28% entre 2001 et 2006. L'égalité des genres est réalisée dans l'éducation primaire, quasiment atteinte dans le secondaire.

6. **Défis et opportunités.** Le premier *défi* du Cap-Vert découle de son insularité et de sa configuration archipélagique qui posent des problèmes techniques et financiers particuliers au développement de l'énergie, l'eau et l'assainissement et des transports, et renchérissent les coûts de production. Les autres défis sont liés (i) à la baisse des ressources hydriques et une salinisation progressive des eaux souterraines en zones côtières imputables aux changements climatiques ; (ii) à sa vulnérabilité aux chocs extérieurs ; et (iii) à l'environnement des affaires et à la compétitivité qui sont à améliorer. Quant aux *forces et opportunités*, elles résident dans le fort potentiel touristique, la gestion habile des relations avec la Diaspora, les gains de gouvernance économique, financière et démocratique, la position géostratégique pour les transports internationaux, et le potentiel de développement des énergies renouvelables.

7. **Le portefeuille actif** du Cap-Vert comporte 5 opérations pour un montant total net de 17,53 millions d'UC, dont 7,54 millions d'UC décaissés, soit 43%. La revue du portefeuille de juillet 2009 a jugé la performance globalement satisfaisante, avec une note de 2,2 contre 1,6 en 1999. A l'avenir, dialogue et efforts porteront sur le maintien de la bonne performance actuelle du portefeuille, y compris pendant la phase ascendante attendue au cours des prochaines années du fait du volume relativement important des nouveaux financements BAD.

8. **Leçons tirées des opérations passées pouvant éclairer la nouvelle stratégie.** Il convient de souligner que le rapport d'achèvement du DSP 2005-2007 et le Rapport d'évaluation de l'assistance de la Banque au Cap-Vert 1996-2007 (OPEV), consacrent (i) la corrélation positive entre la bonne gouvernance macro-économique et démocratique et le développement car elle a permis de mieux juguler des phénomènes courants de déperdition ; (ii) la nécessité de développer les infrastructures, notamment à travers un schéma Partenariat public privé (PPP) ; (iii) le potentiel notable de développement des énergies renouvelables ; (iv) la nécessité de poursuivre l'aide concessionnelle ; et (v) le succès de l'approche appui budgétaire, qui, dans un cadre conjoint de bailleurs de fonds, s'est avéré être un instrument efficace pour appuyer les réformes. A cet égard, le Cap-Vert poursuit la mise en œuvre de réformes appuyées par l'Instrument de soutien à la politique économique 2006-2009 (ISPE) du FMI. Par ces réformes, le Gouvernement cherche à réduire les risques macro-économiques, résister davantage aux chocs extérieurs, et faire face au déclin à long terme de l'aide concessionnelle.

9. **Orientations de la nouvelle stratégie 2009-2012.** Le DSP 2009-2012 s'inscrit dans le double cadre de la Stratégie de transformation économique (STE) du Cap-Vert qui est une vision structurante à long terme, et du Document de stratégie de réduction de la pauvreté II (DRSP 2008-2011). Le présent DSP 2009-2012 privilégiera (i) la bonne gouvernance pour permettre au pays de capitaliser sur ses gains en la matière, et (ii) les infrastructures qui tireront à la fois le tourisme, moteur de la croissance, et rehausseront la compétitivité de l'économie.

10. De ce qui précède, dérivent deux piliers stratégiques. **Le Pilier 1** vise à « appuyer les gains de bonne gouvernance économique et financière ». La Banque soutiendra les réformes destinées au *renforcement de la gestion des finances publiques*, notamment à travers une série de programmes d'appuis budgétaires. Elle appuiera également les efforts de *modernisation de l'Etat*, à travers le Projet « Data Center », qui dotera le pays d'une plate-forme unifiée et structurante pour la digitalisation plus avancée du pays. Pour *l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité, et la promotion du*

secteur privé, la Banque entreprendra, outre les mesures des appuis budgétaires, des études économiques et sectorielles ciblées (étude sur les coûts de l'insularité, profil du secteur privé, et étude sur la compétitivité fiscale des services, mesures des appuis budgétaires). Ensuite, elle s'orientera vers les lignes de crédit aux PME/I et des investissements PPP.

11. Le **Pilier 2** vise à «**contribuer au développement des infrastructures**». La Banque ciblera les infrastructures de *transport, d'énergie* et de *mobilisation des ressources en eau* dans un contexte de vulnérabilité du pays aux variabilités et changements climatiques. Plus spécifiquement, il s'agira de contribuer au développement des infrastructures de transport selon des standards internationaux pour atténuer les contraintes et surcoûts de l'insularité, améliorer la compétitivité, et positionner le pays comme hub de transport international. La Banque contribuera aussi à réduire le déficit de production de l'énergie dont la demande croissante est induite à la fois par les besoins des activités économiques et la production d'eau potable par dessalement. Enfin, pour atténuer les *effets des changements climatiques* sur la mobilisation des ressources en eau, le FAE financera au préalable une étude qui guidera à la fois la politique du Gouvernement et le financement de projets par la Banque.

12. **Questions relatives à la politique de crédit, au changement de statut et aux ressources.** Il est demandé que l'approbation par les Conseils du présent DSP consacre officiellement le passage officiel de statut du pays de la catégorie A à la catégorie B. Sous cette hypothèse de pays mixte, le seuil d'emprunt soutenable de ressources BAD est d'environ 98 millions d'UC sur la période 2009-2013. Mais, en tout état de cause, le niveau de ressources BAD respectera les seuils annuels d'emprunts tels que fixés par l'ISPE. Pour l'allocation FAD, il est exceptionnellement proposé, sous réserve de l'accord des plénipotentiaires lors de la revue à mi-parcours du FAD XI, que le Cap-Vert conserve la totalité de son enveloppe FAD XI de la catégorie A à cause de ses fragilités. Si cette proposition est approuvée, le pays accèdera à la totalité du solde actuel (6,5 millions d'UC) de son allocation-pays au titre du FAD XI. Quant à l'allocation du FAD XII, elle sera déterminée par la nouvelle politique envisagée pour les pays mixtes.

13. **Recommandations :** Les Conseils sont invités à (i) examiner et approuver la Stratégie d'assistance au Cap-Vert pour la période 2009-2012 ; (ii) approuver le programme indicatif de prêts y relatif ; et (iii) entériner le passage du Cap-Vert de la catégorie A à la catégorie B, conformément à la politique de crédit de la Banque, tout en maintenant à titre exceptionnel la totalité de son allocation au titre du FAD XI eu égard à ses fragilités.

I. INTRODUCTION

1. La préparation du DSP 2009-2012 pour le Cap-Vert s'inscrit dans une phase nouvelle de la coopération entre ce pays et le Groupe de la Banque africaine de développement (Banque). En effet, depuis 2008, le pays a été élevé au rang de Pays à revenu intermédiaire (PRI) par résolution des Nations Unies. Du point de vue de la politique de crédit de la Banque, il passe de la catégorie A à la catégorie B (Encadré 1).

Encadré 1 : Reclassification du Cap-Vert de la catégorie A à la catégorie B

Le statut de PRI du Cap-Vert a conduit la Banque mondiale à lui octroyer l'éligibilité à la fois aux ressources de la BIRD et de l'IDA en mars 2009 tout en lui octroyant un statut de Petit Etat Insulaire. En raison de l'harmonisation de la politique de crédit de la Banque avec celle de la Banque mondiale, le Cap-Vert passe de la catégorie A à la catégorie B. Le pays accède ainsi aux ressources non concessionnelles de la BAD et concessionnelles du FAD. Le présent DSP, si approuvé par les Conseils, entérinera formellement cette reclassification.

2. Le Cap-Vert est lancé dans la mise en œuvre de sa Stratégie de transformation économique (STE), vision nationale de développement à long terme qui a guidé l'élaboration du Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté II-2008-2011 (DSCRPII). Il a amorcé son décollage économique et est en passe de réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (ODM). Son grand défi est celui du raffermissement de ses acquis pour l'avènement d'une économie émergente. Le DSP intervient aussi dans le contexte de la crise financière et économique globale qui a engendré pour le pays un surcroît temporaire de besoins de financements extérieurs.

3. Ces circonstances appellent de la Banque une stratégie qui réponde à la fois aux ambitions du pays et à la crise actuelle. La stratégie devra aussi permettre à la Banque de dispenser un dialogue et des conseils de qualité. Elle est le résultat de consultations intensives entre la Banque, le Gouvernement, les partenaires au

développement et divers acteurs sociaux. Elle s'appuie aussi sur les leçons tirées de l'assistance de la Banque au cours des dix dernières années.

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

2.1. Contexte politique, économique et social

Contexte politique

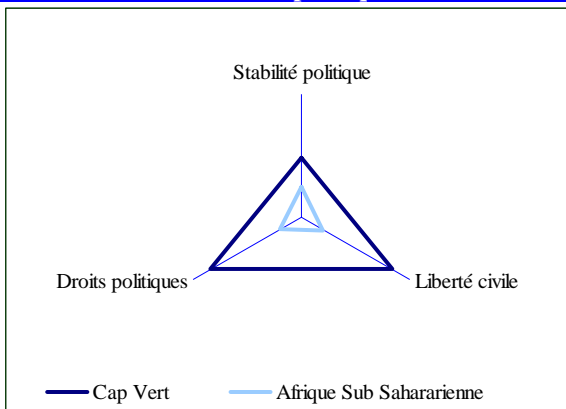
4. Engagé dans un processus démocratique depuis 1991, le Cap-Vert, peut se prévaloir aujourd'hui d'un environnement politique et institutionnel stable. Selon le rapport 2008 de *Freedom House*, il est au premier rang en Afrique pour les libertés civiles et les droits politiques (Graphique 1), avec un score comparable à celui de certains pays de l'OCDE¹. L'Etat de droit, et notamment le principe cardinal de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs entre l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire, jouit d'un indice comparable à celui des pays développés². Au cours de la décennie écoulée, le pays a organisé 4 élections présidentielles et 4 législatives. Elles se sont non seulement déroulées dans des conditions régulières, mais ont aussi été ponctuées par l'alternance démocratique qui semble avoir prise dans la culture politique. Le Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert (PAICV), qui avait dirigé le pays comme parti unique entre en 1975 et 1991 a perdu les 2 élections multipartites qui ont suivi la démocratisation du pays. Il est revenu au pouvoir en janvier 2001, puis a obtenu une nouvelle majorité parlementaire en 2006 avec 57% des sièges (Graphique 2). Les élections présidentielles de la même année ont confirmé le PAICV au pouvoir. En revanche, les élections municipales de mai

¹ Freedom in the World 2008: Country Subscores

² Selon le rapport de *Freedom House* de 2008, le Cap-Vert a obtenu un score de 14 sur une échelle de 1 à 16, soit le même score que celui des Etats-Unis.

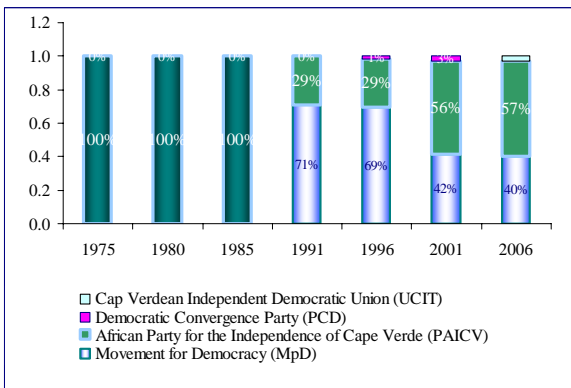
2008 ont vu la victoire de l'opposition du *Movimento Para a Democracia* (MPD). Les prochaines élections présidentielles et législatives sont prévues en 2011. Au regard du parcours historique du pays, la maturité de la démocratie et la solidité des institutions devraient prévaloir. Ces élections ne devraient par conséquent pas constituer un risque majeur pour l'élan des réformes, à moins que la crise actuelle ne s'amplifie et exacerbe les tensions sociales, notamment par l'accroissement du chômage. La presse est libre. Enfin, l'absence de conflits ethniques, politiques et religieux renforce la cohésion socioculturelle.

**Graphique 1 :
Contexte politique**



Source: BAD, PEA 2008 et BM (Indicateurs de gouvernance)

**Graphique 2:
Evolution du nombre de sièges au parlement**



Source: Département des statistiques de la BAD, www.electionguide.org/http://africanelection.tripod.com

Contexte économique

5. Le Cap-Vert doit ses progrès économiques et sociaux à la mise en œuvre

de programmes successifs de réforme (Encadré 2), dont la bonne gouvernance a été le fer de lance. Il met en œuvre depuis juillet 2006 un programme soutenu par l'Instrument de soutien à la politique économique 2006-2009 (ISPE) du FMI, qui vise à aider le Gouvernement à réduire les risques macro-économiques, résister davantage aux chocs extérieurs, et faire face au déclin à long terme de l'aide concessionnelle. Outre la contrainte de l'insularité, le pays est confronté aux contraintes de la dispersion de son territoire, la petite taille de sa population et la rareté des ressources naturelles. Il est aussi vulnérable³ aux risques liés à la nature principalement extérieure de ses sources de financements⁴, dont les effets se sont manifestés avec la crise globale actuelle par une baisse de ces flux.

Croissance et moteurs de la croissance

Croissance

6. Dans le contexte mondial d'avant-crise, le pays a affiché une des meilleures performances économiques du continent. Entre 2004 et 2007, le taux de croissance du PIB a été de 7% en moyenne⁵, accompagné d'une maîtrise de l'inflation (6,8% en 2008), du déficit budgétaire (1,2% du PIB en 2008) (Graphique 3) et de l'endettement (41,5% du PIB pour la dette extérieure et 15,8% pour la dette intérieure en 2008). De même, le niveau des réserves internationales

³ L'Indice de Vulnérabilité Economique (IVE) est un indice composite développé par les Nations Unies et qui prend en compte (a) l'instabilité de la production agricole ; (b) l'instabilité des exportations ; (c) l'importance économique des activités non traditionnelles; (d) la concentration des exportations; (e) la contrainte de la petite taille de l'économie ; et (f) le pourcentage de la population déplacée par suite de catastrophes naturelles. L'IVE du Cap-Vert a atteint 57.92 en 2006, contre un seuil de 38 requis pour la reclassification en PRI.

⁴ APD, IDE, transferts des émigrés et revenus du tourisme.

⁵ En 2006 la croissance a atteint 10,8% soit l'un des taux les plus élevés en Afrique.

a pu être stabilisé autour de 3,9 mois d'importations pendant la période.

Encadré 2 : Le chantier des réformes institutionnelles et de gouvernance au Cap-Vert

Depuis 2004, le Cap-Vert s'est doté d'un agenda de modernisation de l'Etat qui a donné lieu à un vaste chantier de réformes économiques et institutionnelles menées et/ou coordonnées par le Ministère de la réforme de l'Etat. Ces réformes visent principalement à rationaliser les structures de l'Etat et à renforcer ses capacités de gestion et de contrôle.

Les résultats observés à ce jour sont encourageants. En effet, les produits développés par le NOSI (The Operational Nucleus for Information System) et notamment la mise en place du Système d'Information Intégré pour la Gestion Budgétaire et Financière de l'Etat (SIGOF), ont permis une planification et exécution du budget plus efficace, ainsi qu'une accélération des procédures administratives. Les prestations de la «Maison du citoyen » sont une parfaite illustration des bénéfices de l'informatisation des procédures administratives, puisqu'une entreprise peut être désormais créée en 24 heures contre 52 jours auparavant. En outre, des documents administratifs tels que les extraits de naissance peuvent désormais être délivrés presque instantanément sur place au Cap-Vert ou « sans frontières » dans les pays d'accueil de la diaspora capverdienne.

En matière de rationalisation des structures de l'Etat, un diagnostic exhaustif des missions des ministères et directions a permis de déceler les activités redondantes et débouché sur des projets de nouveaux organigrammes pour 4 ministères importants, qui seront suivis par les autres.

D'autres réformes importantes sont en cours, dont la mise en place d'une structure centralisée pour les marchés publics, un nouveau code des impôts et des douanes qui prend en compte les engagements du pays à l'OMC, et l'élargissement des compétences de la Cour des Comptes pour couvrir, outre l'administration centrale, les instituts et entreprises publiques et toute organisation privée ou civile bénéficiaire des fonds publics.

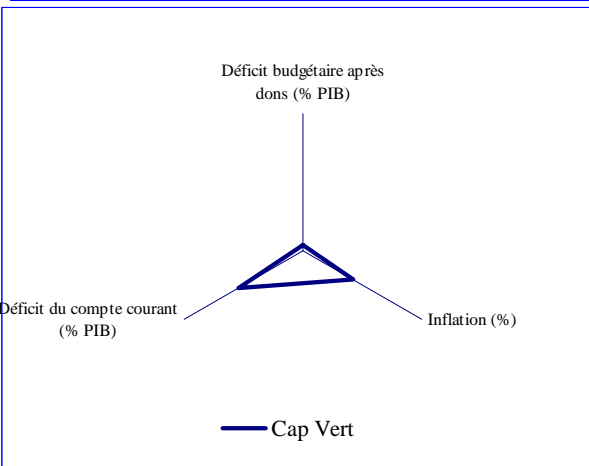
En outre, il a été mis en place depuis 2004, quatre agences de régulation pour assurer le respect des règles de la concurrence dans les divers secteurs économiques, à savoir : i) l'Agence de régulation économique (ARE) en charge des secteurs de l'énergie de l'eau, du transport routier et maritime ; ii) l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire (ANSA) qui régule et garantit l'approvisionnement des produits alimentaires de base ; iii) l'Agence de régulation et de supervision des produits pharmaceutiques et alimentaires (ARFA) qui supervise l'importation et la commercialisation des produits médicaux ; et iv) Agence Nationale de communication (ANAC) en charge du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies.

La Banque qui a déjà largement appuyé les réformes précédentes, continuera à les soutenir, notamment à travers des programmes d'appuis budgétaires et le financement du Projet « Data Center », qui dotera le Cap-Vert d'une plate-forme unifiée et structurante pour la digitalisation plus avancée du pays. Cette infrastructure accentuera le développement de la gouvernance électronique, du secteur privé et des services financiers. Elle centralisera et sécurisera également les archives électroniques du pays.

7. La bonne performance du Cap-Vert a persisté jusqu'au premier semestre 2008,

début de la crise globale, car la chute de 2% du secteur du tourisme a pu être saisonnièrement compensée par l'augmentation de 9% des flux IDE. A partir du second semestre 2008 cependant, la crise mondiale s'est répercutée dans l'économie par le canal de la baisse des revenus du tourisme (7% de baisse prévue en 2009) et des flux IDE (40% de baisse estimée en 2009), décélérant ainsi la croissance du PIB dont le taux se situerait entre 4,5% et 5% en 2009⁶, soit 3 points en deçà des projections du DSCR-P-II. Pour contrer la crise, le Gouvernement a mis en place un paquet fiscal s'articulant autour de mesures contra-cycliques (cf. para 12).

Graphique 3 : Gestion macroéconomique 2008



Source: Prévission du FMI

Moteurs de la croissance

8. Le secteur des services est l'épine dorsale de l'économie capverdienne, avec plus de 75% du PIB en 2008 (Graphique 4). La montée en puissance du tourisme⁷ à partir de 1999 a dessiné ce nouveau profil économique du pays. L'explosion du tourisme a eu des effets d'entraînement sur l'hôtellerie⁸, et fortement dynamisé les

⁶ Selon le Gouvernement

⁷ Le nombre de touristes est passé de 24.000 en 1990 à 333.000 en 2008.

⁸ Entre 1999 et 2008 le nombre d'établissements hôteliers est passé de 88 à 158 et la capacité d'accueil de 5.200 à 13.700.

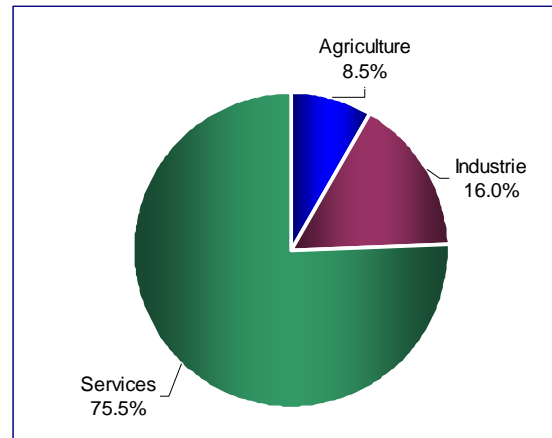
secteurs de la construction, des services immobiliers, de la restauration, et de l'industrie agroalimentaire. Les flux IDE sont concentrés à plus que 80% dans le tourisme et ses activités connexes. Prospectivement, le Gouvernement estime que le secteur pourrait accueillir plus d'un million de touristes à terme, contre 330.000 environ en 2008. Pour soutenir l'expansion du secteur, il envisage de construire et/ou d'agrandir au moins quatre aéroports internationaux et de mettre tous les ports aux normes internationales. L'agriculture qui est contrariée par la sécheresse et la rareté des terres arables⁹, ne représente que 8,5% du PIB, même si elle demeure le premier employeur de l'économie. Le secteur manufacturier est encore étroit et sa part dans le PIB ne cesse de décroître. Pour accroître la production du secteur, le Cap-Vert devra relever le défi de la diversification de sa base productive, notamment à travers les PME/I et accroître ses exportations.

9. Le taux d'investissement est robuste à 48% du PIB en 2008, dont 7.3% du secteur public. L'épargne nationale a représenté 36% du PIB, dont 12.8% est public. L'écart entre investissement et épargne a été financé par des transferts de capitaux étrangers (12.1% du PIB). Le pays a par ailleurs largement tiré partie des sources de financements extérieurs pour son développement. Les transferts de la diaspora, les IDE et l'APD ont représenté 51% du financement de la balance des paiements en 2007. Due en partie à la taille réduite de sa population, le Cap-Vert a reçu le plus d'APD par habitant en Afrique avec plus de 266 dollars EU en 2007 (Graphique 5). Même si la part de l'APD dans le financement de la balance des paiements est tendanciellement en baisse (de 38% en 1995 à 14% à 2007), sa contribution au financement du développement reste significative grâce à la

⁹ Seulement 10% des terres sont arables.

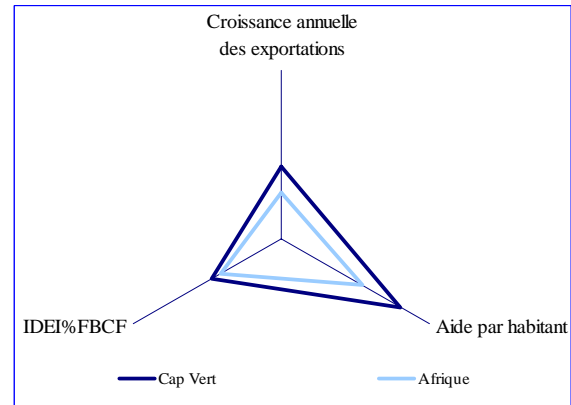
bonne gouvernance financière qui prévaut à son utilisation.

Graphique 4 : PIB par secteur (2007)



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA 2008

Graphique 5: Principaux moteurs de croissance, 2007



Source: Département des statistiques de la BAD

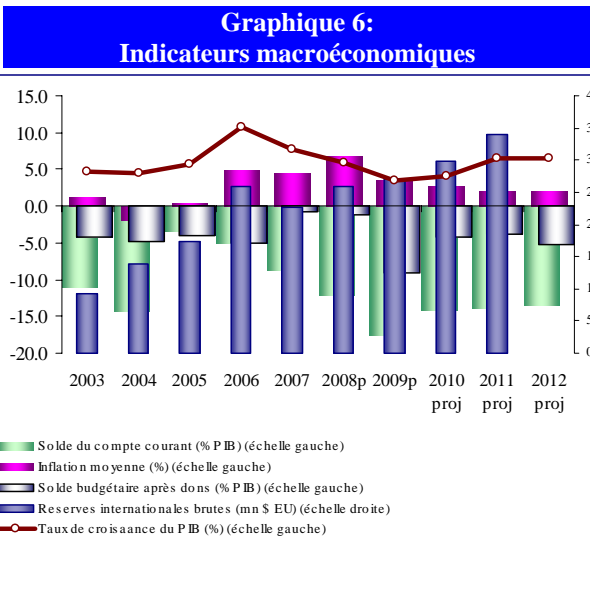
Perspectives à moyen terme

10. Il est projeté un ralentissement de la croissance en 2009-2010 imputable à la crise globale. Selon le FMI, le PIB croîtrait de 3,5%¹⁰ en 2009 et de 4% en 2010 (Graphique 6), soient ses plus faibles performances depuis 2000. Cette évolution du PIB serait entre autres, imputable à une baisse de 40% des flux d'IDE et de 7% des activités touristiques en 2009¹¹. Pour 2011 et

¹⁰ Les projections du FMI sont plus pessimistes que celle du Gouvernement.

¹¹ Pendant le premier semestre de 2009, les recettes touristiques ont baissé de 23% par rapport à la même période en 2008.

2012, la reprise porterait le taux de croissance du PIB à 6,6%; ces prévisions sont néanmoins largement en deçà de celles d'avant-crise et du DSCR-P-II¹².



Source: Département des statistiques de la BAD et projections du FMI de 2009.

11. S'agissant des autres agrégats, le FMI projette une détérioration du compte courant dont le déficit passerait de 13% à 14,7% du PIB entre 2008 et 2009, puis sa stabilisation à partir de 2010 à 13,9% du PIB en 2010 et à 12% les deux années suivantes. Le niveau des réserves sera certes affecté par la crise, mais ne sera pas en deçà de 3 mois d'importations grâce à la baisse du niveau des importations en 2010 et à l'accroissement des dons et prêts concessionnels. L'inflation qui a culminé à plus de 10% en octobre 2008, est depuis retombée, et se replierait sensiblement à 3,3%¹³ en 2009, 2,7% en 2010 et 2% en 2011 et 2012.

12. C'est pour contrer le ralentissement économique que le Gouvernement a mis en place un paquet fiscal s'articulant autour de mesures contra-cycliques consistant en l'augmentation de 4 milliards de CVE des

investissements publics, l'accroissement des transferts sociaux aux catégories les plus vulnérables, et l'allègement de la pression fiscale sur les revenus des entreprises et des ménages. Par ces mesures macro- et micro économiques, il entend compenser la baisse de l'investissement privé, relancer la consommation des ménages et maintenir le cap du développement des infrastructures. Ces mesures sont allées de pair avec une contraction des dépenses courantes de l'Etat afin de maintenir le déficit public sous contrôle. Pour autant, parce qu'elles interviennent dans un contexte de baisse de recettes de TVA (40%) et de recettes non-fiscales engendrée par la chute drastique des transactions immobilières (achat de terrains par les investisseurs étrangers), le revers de ces mesures est d'affecter l'équilibre budgétaire global. Le déficit budgétaire global passerait ainsi de 1,2% du PIB en 2008 à plus de 9% en 2009, soit 13 milliards de CVE, et engendrerait ainsi un écart de financement imprévu de 3 milliards de CVE que les partenaires au développement seront appelés à combler.

Gestion macroéconomique et monétaire

13. Le Cap-Vert a fondé son modèle de développement sur **une gestion rigoureuse du cadre macroéconomique et de la politique monétaire** dans le cadre des programmes successifs de réformes appuyés par ses partenaires au développement. Le dernier de ces programmes est appuyé par l'ISPE 2006-2009 du FMI dont la sixième revue de juin 2009 a conclu qu'à une exception près, tous les objectifs quantitatifs avaient été atteints¹⁴. Le FMI a accédé à la demande des autorités d'étendre l'ISPE d'une année, pour permettre aux autorités de mener leur propre analyse ex-post des progrès réalisés et mieux approprier le nouveau programme triennal 2010-2013.

¹² Estimé à plus de 11% pour 2010 et 2011.

¹³ Selon les dernières estimations, l'inflation pourrait atteindre 1,5% en 2009.

¹⁴ L'objectif non atteint porte sur le seuil des actifs intérieurs nets de la BCV qui a été de -3,9 milliards d'ECV contre -0,9 milliard d'ECV prévu par l'ISPE.

14. S'agissant de la **politique monétaire**, l'accent a été mis depuis la loi organique de 2002 sur les mesures structurelles visant à consolider l'indépendance de la Banque centrale (BCV), à soutenir l'arrimage de l'Escudo à l'Euro et à capter l'épargne des expatriés aux moyens de taux d'intérêt attractifs. La politique monétaire a atteint le double objectif de la maîtrise de l'inflation qui n'a jamais dépassé 6% depuis 2000, et de la mobilisation de l'épargne de la diaspora qui a contribué à stabiliser le niveau de réserves internationales au delà des 3 mois d'importation¹⁵. Toutefois, la politique monétaire ayant été à certains égards restrictive, a contrarié l'accès au crédit du secteur privé et notamment des PME/I, affectant ainsi le climat des affaires.

15. La **politique budgétaire** ambitionne de réduire le déficit budgétaire et la dette publique intérieure et extérieure, sans pour autant alourdir la pression fiscale. Pour concilier ces deux objectifs, l'accent a été mis sur l'amélioration du rendement de la collecte fiscale et la rationalisation des dépenses publiques. Grâce à cette politique, le déficit public a été ramené de 19,5% du PIB en 2000 à 6,3% en 2005, puis à 1,2% en 2008. Quant à l'endettement extérieur, il est amplement soutenable, en passant de 55% du PIB en 2005 à 41,5% en 2008 ; de même, la dette interne est passée de 33% du PIB en 2005 à 13,8% en 2008, grâce notamment au respect du plan d'apurement des arriérés internes¹⁶ élaboré depuis 2004 ; le budget 2009 a constitué des provisions pour leur apurement total (base stock 2005).

16. Le **PEFA 2009 a établi que l'environnement fiduciaire** du pays est

¹⁵ La baisse des réserves qui a suivi le désalignement des taux directeurs de la BCV avec l'Euribor, pendant le deuxième semestre de 2008, s'est vite estompée et a retrouvé son niveau suite à l'accroissement des taux directeurs de la BCV de 100 points de base en octobre 2008.

¹⁶ Elaboré sur la base du stock de 2004 et réactualisé sur la base du stock de 2005

robuste. Ainsi, la crédibilité du budget et des procédures de contrôle parlementaires respectent les bonnes pratiques internationales. En plus, le pays bénéficie aussi depuis 2005 du soutien actif du Groupe d'appui budgétaire (GAB) dont la Banque est membre.

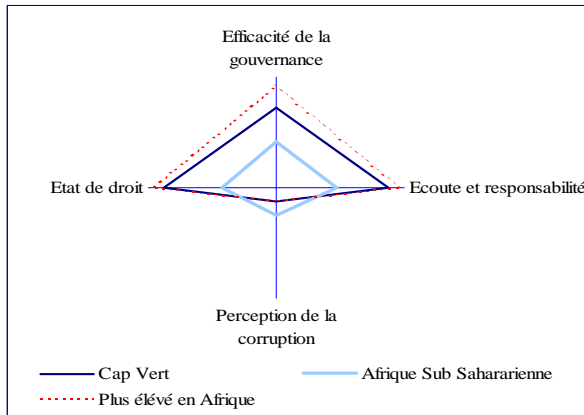
17. Malgré ces avancées, des risques persistent. Le premier qui est structurel réside dans la faible performance de certaines entreprises publiques, notamment la Compagnie nationale de transport aérien (TACV) et *Electra* en charge de l'eau et de l'électricité, dont le déficit pour l'exercice 2008 a atteint 9,9 millions d'euros. Le deuxième qui est conjoncturel réside dans le surcroît de dépenses publiques liées au paquet fiscal du Gouvernement destiné à contrer l'impact de la crise économique globale (cf. para 12).

Gouvernance

18. Le Cap-Vert affiche une performance exemplaire en matière de gouvernance et continue de capitaliser sur ses gains en la matière. L'édition 2008 de l'Indice Mo Ibrahim de gouvernance portant sur les années 2005 et 2006, classe le pays au 3^{ème} rang derrière l'Ile Maurice et les Seychelles, sur les 48 pays d'Afrique subsaharienne. Plus particulièrement, pour l'indice «Etat de droit, transparence et corruption» (Graphique 7), le pays a progressé de 5,7 points (de 80,4 en 2005 à 86,1 en 2006), se classant ainsi au premier rang des pays d'Afrique subsaharienne. Il est reconnu que le jeu politique s'exerce dans le respect d'une constitution démocratique. Quant à la corruption, selon l'indice de perception de Transparency International, le Cap-Vert est classé au 47^{ème} rang sur 180 pays en 2008. Les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale confirment ces progrès entre 2003 et 2008, en classant le pays au-dessus du 50^{ème} centile sur 212 pays. Avec un score de 4,30 pour la gouvernance, l'EPIP 2009 de la Banque confirme ces

bons indicateurs et classe le pays en deuxième position après le Ghana.

**Graphique 7:
Gouvernance (classement) 0-3)**



Source: Département des statistiques de la BAD et de la BM.

Climat des affaires

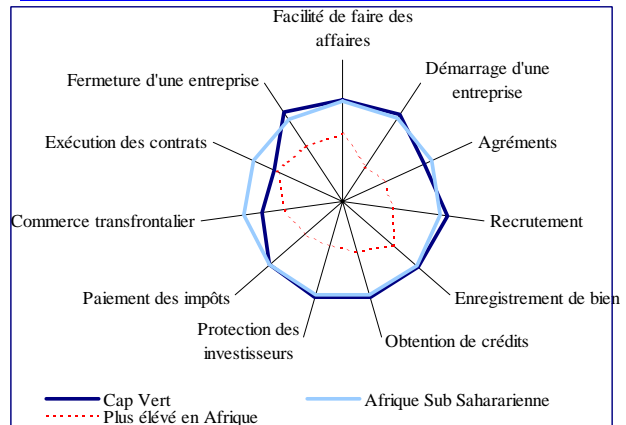
19. Paradoxalement, en dépit des bonnes performances économiques et des gains de bonne gouvernance, le score du Cap-Vert pour le climat des affaires est inférieur à la moyenne de l’Afrique Sub-saharienne, et reste à bonne distance des pays les plus performants du continent (Graphique 8). Selon le rapport *Doing Business* (DBR) 2009 de la Banque mondiale, le pays a même rétrogradé de la 137^{ème} à la 143^{ème} place entre 2008 et 2009. Le Cap-Vert concède en effet des faiblesses au niveau des lourdeurs administratives et des rigidités du marché du travail.

20. **Les lourdeurs administratives grèvent sérieusement le processus de fermeture et de création d’entreprises.** La fermeture des entreprises reste un processus complexe en raison, d’une part, de l’absence d’un dispositif de règlement préventif et de redressement judiciaire, et d’autre part, de l’inexistence d’un cadre spécifique pour la faillite ou la liquidation des biens, d’autre part. Ce vide juridique est source de lenteurs. Cependant, les lenteurs actuelles feront place à partir de 2009, aux prestations plus

diligentes de la « Maison du Citoyen »¹⁷. Le pays pourrait ainsi améliorer sa performance dans le prochain DBR dans ce domaine. Pour la fermeture d’entreprises, les appuis budgétaires de la Banque soutiendront la mise en œuvre des politiques nécessaires.

21. **Des rigidités du marché du travail persistent**, avec des barrières au licenciement¹⁸, même économique. Le coût estimatif moyen de licenciement d’un employé pour une entreprise est l’équivalent de 93 semaines de salaire. La nouvelle loi du travail adoptée en 2008 a introduit des flexibilités (non-indexation du salaire sur l’inflation, possibilités de changer des clauses du contrat de travail), mais sa disposition qui limite le recours aux contrats à durée déterminée a introduit une autre rigidité, laquelle est à l’origine du recul du pays dans le classement DBR 2008.

**Graphique 8 :
Facilité de faire des affaires (classement)**



Source: Facilité de faire des affaires 2009

¹⁷ La Maison du Citoyen permet maintenant de créer électroniquement une entreprise en moins de 24 heures au lieu de 52 jours auparavant

¹⁸ Les indices de difficulté et des coûts de licenciement sont respectivement égaux à 70 et 93 semaines de salaire alors que la moyenne dans la région est de 41,5 et 68,3 et que la moyenne dans les pays de l’OCDE est de 26,3 et 25,8.

Compétitivité

22. Le Cap-Vert n'est pas encore couvert par le Rapport de Compétitivité du Forum économique mondial, ce qui ne permet pas de disposer d'une évaluation exhaustive de son niveau de compétitivité. Néanmoins, le rapport sur le climat des investissements réalisé en 2006 par le Programme régional Africain sur le développement des entreprises fournit des éléments d'appréciation. Tout d'abord, le **coût du travail¹⁹ est plus élevé que dans des pays comparateurs** comme l'Indonésie, les Philippines, le Sénégal, l'Ile Maurice et l'Afrique du Sud. Viennent ensuite les difficultés d'accès aux marchés extérieurs aggravées par des **coûts de transport élevés**. L'une des conséquences en est que seulement 6% des entreprises du secteur manufacturier accèdent au marché extérieur. Il ressort aussi que l'étroitesse du marché intérieur, d'une part, et les difficultés d'exportation, d'autre part, grèvent les économies d'échelle et partant renchérissent les coûts de production. **L'accès à l'électricité** est la troisième entrave majeure à l'investissement selon plus de 60% des entrepreneurs.

23. Conscient de ces lacunes, le Ministère de l'économie et de la compétitivité a créé l'Agence de la promotion de l'innovation (ADEI). L'ADEI devra cependant redoubler d'efforts pour remplir plus effectivement son mandat.

Intégration et commerce à l'échelle régionale

24. Pour réussir la STE, le Cap-Vert a fait de l'insertion dans l'économie globale une des voies cardinales (APE avec l'UE, et adhésion à l'OMC en 2008). En termes d'échanges commerciaux, l'étroitesse de la

¹⁹ Malgré sa productivité supérieure à celle de pays tels que l'Indonésie, les Philippines, le Sénégal, l'Ile Maurice et l'Afrique du Sud, le coût d'une unité de travail demeure relativement élevé.

base productive fait que le niveau des exportations des biens domestiques ne dépasse guère 7% du PIB. En revanche, celui des importations représente plus de 50% du PIB, et autant en revenu fiscal pour l'Etat. L'Union européenne (UE) est de loin le premier partenaire commercial avec plus de 75% des échanges,²⁰ contre 2% pour la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les relations commerciales avec l'UE jusqu'alors régies par un accès préférentiel, sans réciprocité, des produits ACP au marché de l'UE, devrait céder la place à un nouveau cadre de référence des échanges, l'Accord de partenariat économique (APE) que le pays est en train de négocier sous l'égide de la CEDEAO.

25. Dans le cadre d'un partenariat plus élargi avec l'UE (Partenariat Spécial), un accord pour la gestion concertée des flux migratoires, dit « Accord de mobilité » est en négociation. Le pays pourrait aussi renforcer sa coopération avec les « Régions Ultrapériphériques » (RU) de l'UE²¹ qui partagent avec lui des similitudes géographiques et économiques et tirer ainsi avantage des programmes de la Stratégie de Grand Voisinage de l'UE pour ces RU. Pour l'OMC, il s'est engagé à mettre en œuvre d'ici 2012 un plan d'actions visant à harmoniser le système douanier avec les règles de l'organisation²².

26. Le Cap-Vert est partie prenante aux programmes et projets d'intégration

²⁰ Dont Portugal, 54% ; Espagne, 43% des exportations ; et 48% et 18% des importations respectivement.

²¹ Il s'agit : des 4 Départements d'Outre-mer français (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion), des 2 régions autonomes portugaises (Madère et Açores) et des Iles Canaries.

²² Il s'agit de (i) la consolidation des tarifs signifiant l'application de plafonds sur les droits de douanes allant de 0 à 55% pour certains produits, et pouvant s'échelonner jusqu'à 2018 ; (ii) la réduction des droits de douanes pour certains produits (industrie aéronautique et nouvelles technologies) ; et (iii) la mise en conformité des procédures d'importation avec les règles de l'OMC.

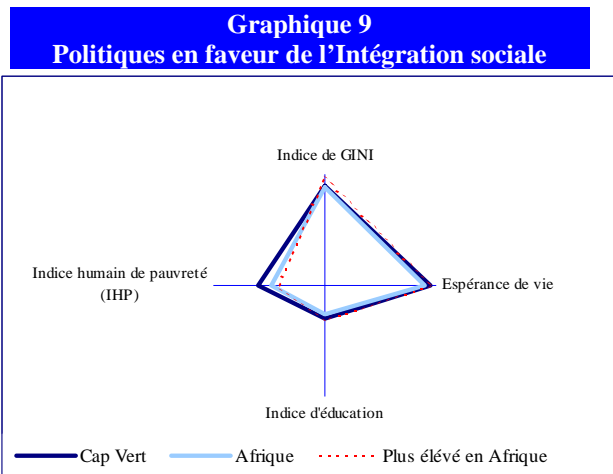
régionale de la CEDEAO. Ainsi, il abritera le centre CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétiques dans le cadre d'un plan d'action visant à trouver une solution durable aux crises d'énergie de l'Afrique de l'ouest. Il adhère aussi aux programmes régionaux de lutte contre la drogue, de promotion du genre, et de prévention et de résolution des conflits. En tout état de cause, la stratégie d'assistance à l'intégration régionale pour la CEDEAO en cours de préparation par la Banque permettra de mieux cibler et rationaliser nos interventions en matière de projets multinationaux intégrateurs tout en tenant compte des spécificités du pays. Enfin, dans le cadre de l'AGOA²³, le Cap-Vert exporte des produits textiles aux Etats-Unis.

Contexte social

27. Grâce aux retombées de la croissance économique et à ses politiques sociales, le Cap-Vert a enregistré une baisse significative de l'indice de pauvreté qui est passé de 36,7% en 2000 à 26,7% en 2008. Le pays a déjà réalisé 4 des 7 ODM et est l'un des pays africains les mieux lotis en termes d'indicateurs sociaux (Graphique 9). En effet, l'universalisation de l'enseignement primaire, tout comme l'égalité du genre sont réalisées, bien qu'il existe depuis peu une inversion de la tendance en défaveur des garçons surtout au niveau de l'enseignement secondaire. Par ailleurs, la mortalité infantile et maternelle ont enregistré des baisses significatives. Les progrès réalisés au cours des dernières années incitent à penser que le Cap-Vert atteindra les ODM à l'exception de l'indicateur relatif à l'environnement. Il importe toutefois de noter une baisse de la part relative des dépenses sociales depuis

²³ African Growth and Opportunity Act, accord qui octroie aux produits capverdiens un libre accès au marché des Etats-Unis.

2006²⁴. Si cette inflexion n'a pour l'instant pas de conséquence sur le système scolaire en raison essentiellement de la baisse des effectifs scolaires comme corollaire de la transition démographique, la persistance d'une réduction tendancielle de la part relative des budgets sociaux pourrait constituer un risque d'inversion.



Source: Indicateurs de développement dans le monde, BM, 2006

28. Le taux de chômage reste cependant élevé à environ 17% de la population active, en particulier pour la tranche d'âge des 15-29 (38%). Les disparités sociales existent, qui se manifestent par un indice de Gini de 49. Ces disparités, de même que l'éventualité de réduction des opportunités d'emplois à cause de la crise et de l'accentuation des barrières d'immigration dans les pays d'accueil traditionnels, pourraient constituer une source de tensions sociales. Ces risques pourraient néanmoins être atténués par les efforts du Gouvernement pour maintenir la cohésion sociale qui reste l'un des piliers de la DSCRPII.

29. Les femmes capverdiennes connaissent une situation favorable en matière d'éducation, de législation et de mise en œuvre du Plan national pour l'égalité et l'équité du genre (PNEEG). Néanmoins, le niveau d'alphabétisation des femmes

²⁴ Education ; 16,8 contre 21%, santé 7,4% contre 8,5%, protection sociale 6,1 % contre 8,2%.

adultes est plus faible que celui des hommes²⁵. Il y a aussi des disparités en défaveur des femmes au niveau de l'accès aux responsabilités tant publiques que privées. Enfin, le niveau des violences basées sur le genre (VBG) est élevé. Le Gouvernement a approuvé en 2007 le Plan de lutte contre la VBG et compte introduire dans les cas nécessaires des mesures de discriminations positives.

Environnement et changements climatiques

30. L'insularité rend le Cap-Vert plus vulnérable aux impacts des changements climatiques. Les secteurs les plus exposés sont l'eau, l'agriculture, la forêt et le littoral. Le pays est déjà confronté aux phénomènes de l'élévation du niveau des mers et des océans ainsi qu'à la baisse des précipitations (230 mm/an) en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. A court terme (10-20 ans) le pays pourrait subir davantage une baisse de la pluviométrie et de la durée de la saison des pluies, et connaître de plus fréquentes tempêtes, inondations et sécheresses. La température pourrait augmenter de 4°C d'ici 2100, alors que la pluviométrie pourrait baisser de 20%. Seulement 13% des précipitations rechargent les aquifères, alors que les 87% restant s'écoulent ou s'évaporent. Les ressources en eau souterraines estimées à environ 124 millions de m³ par an s'épuisent du fait d'importants prélèvements, et se salinisent en raison de l'intrusion saline, elle-même due à l'extraction grandissante du sable des plages à des fins de construction. Quant aux eaux superficielles dont le potentiel est important (en moyenne 181 millions de m³ par an), elles sont peu exploitées faute d'ouvrages efficaces de captage et de stockage. Cette situation affecte notablement

²⁵ Il est de 71,9% pour les femmes et de 86,5% pour les hommes. La prévalence de la pauvreté est deux fois plus élevée chez les femmes chefs de ménages que chez les hommes chefs de ménage (37% contre 19%).

l'approvisionnement en eau potable qui, bien que satisfaisant avec un taux de desserte de 90%, reste sous la menace des effets des changements climatiques. La rareté de l'eau affecte également l'agriculture qui est quasi-entièrement tributaire des eaux souterraines qui s'épuisent et se salinisent.

2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays

31. Il y a en première ligne la STE qui est une vision à long terme adoptée en 2003 en vue de transformer ce PMA en un pays émergent. Cette transformation se veut à la fois extensive et intensive. Elle est extensive dans le sens où elle prône l'élargissement de la base productive du pays par le développement de « niches » telles que le tourisme haut de gamme, les produits de la pêche, le transport international et les technologies de l'information. Le développement de ces niches s'appuiera sur les avantages naturels du pays, à savoir, (i) une position stratégique qui en fait une porte pour l'Afrique ; (ii) un large littoral propice au développement de ports en eaux profondes, à la pêche et au tourisme balnéaire ; et (iii) des aéroports potentiellement exploitables pour les vols cargo. La STE est aussi intensive puisqu'elle vise à améliorer la compétitivité de l'économie à travers les gains de gouvernance, la qualification du capital humain, l'approfondissement des réformes de l'Etat et la création d'un environnement propice au secteur privé.

32. Il y a ensuite le DSCR-II 2008-2011 qui endosse les principes de la STE ainsi que ceux du Programme du Gouvernement pour la VII^{ème} Législature (2006-2011). Son but est de réaliser une croissance économique à deux chiffres, et ramener le chômage sous la barre de 10%. Il s'articule autour de cinq piliers : (i) promouvoir la réforme de l'Etat ; (ii) développer les

ressources humaines ; (iii) promouvoir la compétitivité en conciliant les défis du développement soutenable avec la globalisation ; (iv) renforcer les infrastructures économiques ; et (v) renforcer la cohésion sociale (Annexe 2).

2.2.2 Faiblesses et défis

33. Insularité. Le Cap-Vert est un archipel de dix îles situé dans l'océan Atlantique au large des côtes du Sénégal, de la Gambie et de la Mauritanie, dans la bande du Sahel. La nature archipélagique et l'étroitesse de son marché interne (environ 500.000 habitants) posent des problèmes d'économie d'échelle à la production des biens et services et au développement des infrastructures et équipements collectifs (Encadré 3). Un des problèmes structurels est que le coût du transport inter-îles est en moyenne une fois et demi plus élevé que le coût de transport entre Lisbonne et Praia. Face à ce défi, le Gouvernement doit encourager la mise en place d'un système de transport inter-îles fiable afin de désenclaver l'espace territorial national et réduire les coûts transport et de stockage.

34. Les contraintes de l'insularité affectent aussi le secteur de l'énergie, dans la mesure où la non-connexion des réseaux électriques des îles impose à *Electra* de mettre en place des unités de production dans chaque île. D'où des surcoûts qui affectent les coûts de production et partant la compétitivité. Le Gouvernement devrait poursuivre ses efforts d'investissement et de redressement dans le secteur de l'énergie. En particulier le redressement d'*Electra* passe par la réduction des coûts de production, y compris des pertes techniques et non-techniques. Le développement d'unités de production utilisant les énergies renouvelables est aussi une piste intéressante, notamment dans un cadre de PPP et/ou d'utilisation pour des unités de désalinisation de l'eau de mer. Enfin, l'interconnexion des réseaux électriques inter-îles offrira la possibilité de

centraliser la production et de réaliser ainsi les économies d'échelles nécessaires à la baisse des coûts de production.

35. Environnement et changements climatiques. Les questions d'environnement, de ressources en eau et de changements climatiques sont inextricablement liées au Cap-Vert. L'accès à l'eau et le développement agricole sont actuellement menacés par la baisse de la pluviométrie et la salinisation des nappes phréatiques. Pour faire face à ces phénomènes, le pays a adopté en 2007 un Plan d'action national pour l'adaptation (PANA) qui vise à renforcer sa résilience à ces phénomènes. Celui-ci accorde la priorité à la mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau, l'adaptabilité des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, et la protection des zones côtières. Mais, l'environnement et les changements climatiques sont encore des défis complexes au Cap-Vert.

36. Vulnérabilité face aux chocs extérieurs. L'économie du Cap-Vert est peu diversifiée et dépendante de facteurs extérieurs tels que les revenus du tourisme, les transferts de la diaspora, les IDE et les APD. La crise financière a démontré l'ampleur de cette dépendance et la nécessité d'accélérer le processus de diversification de la base productive, notamment par le développement des PME et des partenaires économiques. L'agence de la promotion de l'innovation (ADEI) qui est l'organisme commis à cette tâche, devra redoubler d'efforts pour une promotion effective des PME/I.

37. Améliorer l'environnement des affaires et rehausser la compétitivité de l'économie. Le climat des affaires au Cap-Vert est moins porteur qu'escompté. L'informatisation de l'administration et la mise en place de la « Maison du Citoyen » sont des avancées appréciables pour le climat des affaires. En revanche, la mise en

place d'un cadre juridique pour les entreprises en difficulté s'impose pour rassurer les entrepreneurs, en particulier en période de crise. Par ailleurs, un effort supplémentaire est nécessaire pour introduire plus de flexibilité dans le marché du travail dans un cadre de concertation sociale. Il est tout aussi primordial de développer des programmes de formation

professionnelle adaptés afin d'aligner la qualité du capital humain avec les besoins du marché de l'emploi pour la transformation économique. La Banque mondiale, la coopération portugaise et des Pays Bas ont programmé des interventions dans ce secteur dans le cadre de leurs futures stratégies

Encadré 3 : les coûts de l'insularité

L'insularité se définit comme un ensemble de facteurs géographiques qui caractérisent les îles et les territoires enclavés. Ces facteurs génèrent des contraintes "permanentes" qui affectent leurs conditions socio-économiques. L'étude des caractéristiques économiques des pays insulaires et enclavés démontre que malgré leur hétérogénéité, ils partagent des caractéristiques communes telles qu'un IVE plus accentué et un taux d'ouverture élevé (ratio du total du commerce extérieur sur le PIB) qui dépasse généralement 100%. Des pays tels que Singapour et les Seychelles ont un taux d'ouverture supérieur à 300%.

Le Cap-Vert partage avec les autres pays insulaires ces caractéristiques communes. Son IVE est de 48,06% en 2009 et son taux d'ouverture 75% en 2007. Son économie s'est largement spécialisée dans les services et notamment ceux liés au tourisme, ce qui explique sa réussite relative. Cependant, de nombreux surcoûts liés à l'insularité subsistent. Premièrement, le coût des transports (international et inter-îles) reste élevé et constitue un obstacle à l'exportation (seulement 6% des firmes capverdiennes accèdent aux marchés extérieurs). Selon les résultats préliminaires de l'étude sur les coûts de l'insularité au Cap-Vert en cours par la Banque, le transfert d'un conteneur 20' du port de Lisbonne au port de Praia atteint 1.387,0 Euros soit 7% de plus que le prix vers Dakar et 93% de plus que le transport vers Las Palmas. Le transport inter-îles est nettement plus coûteux puisque le transport du même conteneur coûte en moyenne 2576,7 Euros. La faible fréquence de ce transport et le mauvais état des ports engendrent d'autres surcoûts de stockage et d'avaries élevés. Ensuite, le secteur de l'énergie est confronté aux facteurs inhérents à l'insularité. En effet, la nature archipélagique du pays et l'absence de connexion entre les réseaux électriques des îles, imposent à *Electra* de décentraliser sa production et d'opter pour des centrales électriques à taille réduite et à haut coût de production. Ce surcoût est ressenti par les entrepreneurs dont 60% considèrent l'accès à l'électricité comme la principale entrave à l'investissement. A ces difficultés, s'ajoutent celles de la gestion complexe d'unités dispersées et les problèmes financiers d'*Electra*.

2.2.3. Forces et opportunités

38. Un potentiel touristique encore important. Le tourisme est désormais la première source de croissance et de devises au Cap-Vert. Grâce à son environnement géo-climatique et aux investissements réalisés dans l'infrastructure hôtelière, le pays a pu s'assurer une position préférentielle sur le marché très concurrentiel du tourisme. On estime que le nombre de touristes qui est passé de 24.000 en 1990 à 333.000 en 2008 pourrait atteindre à terme un million. Cependant, le secteur souffre de l'absence d'une vision stratégique qui lui permettrait de se positionner clairement sur les divers segments du marché (tourisme de masse,

tourisme haut-de-gamme, tourisme écologique, etc.). Une stratégie sectorielle est en cours d'élaboration qui privilégierait la montée en gamme, la diversification des produits, et la promotion du tourisme interne.

39. Une gestion habile des relations avec la Diaspora. Le Cap-Vert a réussi à maintenir d'étroits liens socio-économiques avec sa diaspora estimée à un million de personnes environ. Leurs transferts de fonds constituent désormais la deuxième source de devises du pays. Le Gouvernement devrait poursuivre sa politique incitative de mobilisation de l'épargne de la diaspora à travers le taux d'intérêt, les exonérations fiscales de ses

investissements²⁶, et la crédibilité de sa politique du taux de change fixe Escudo/Euro. Les nouvelles prestations digitales²⁷ offertes par l'administration sont de nature à renforcer ces liens.

40. Des gains de gouvernance économique et financière. La bonne gouvernance politique et économique a permis au Cap-Vert de mieux juguler des phénomènes courants de déperdition en matière de développement. Le pays est l'illustration de la corrélation entre la bonne gouvernance et le développement économique. Le renforcement du programme de gouvernance électronique tel que décrit dans le Plan d'action pour la gouvernance électronique (PAGE) et des capacités de planification et de contrôle pour une plus grande efficacité des dépenses publiques permettra au pays de consolider ses avancées en matière de bonne gouvernance et d'attirer plus d'IDE.

41. Une position géostratégique pour les transports internationaux. Situé à la croisée des chemins entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, le pays entend tirer partie des avantages de sa position géographique en matière de transports internationaux aériens et maritimes. Exploiter pleinement cet atout requiert néanmoins le développement d'infrastructures aux standards internationaux. Des travaux d'extension et de modernisation sont en cours pour les ports de Praia et Mindelo, et en vue pour les ports de Brava, Fogo, Praia, et Sal. Le port de Mindelo pourra être transformé en un port de transbordement avec une capacité de traitement d'un million de

containers par an. Dans le secteur aérien, la réalisation de l'aéroport de Praia a eu un réel impact en termes d'amélioration du trafic et de développement du tourisme et d'intégration au niveau de la sous région. Le projet de son extension ainsi que la réalisation d'un aéroport international à San Antao sont à l'étude. S'agissant du secteur du transport inter-îles par voie maritime, le Gouvernement veut inciter le secteur privé et la diaspora à intervenir à l'aide de subventions et de contrats de concessions. Cependant, dans ses ambitions de s'ériger en hub régional, le Cap-Vert ne devrait pas pour autant omettre la concurrence d'autres hubs régionaux existants ou potentiels. Une étude approfondie de la compétitivité relative des services au Cap-Vert est à cet égard un préalable nécessaire.

42. Intégration dans l'économie régionale et mondiale. Pour s'ériger en hub économique régional, le Cap-Vert s'est lancé dans une politique active d'intégration régionale et au delà, mondiale. Il a accédé à l'OMC en 2008 et engagé des négociations sous l'égide de la CEDEAO dans la perspective de conclure l'APE avec l'UE. Cependant, dans un pays où la fiscalité liée aux importations représente plus de 50% du budget de l'Etat, il est nécessaire de mener des études pour évaluer les impacts fiscaux et économiques de ces futurs accords. Le programme d'études économiques et sectorielles de la Banque aidera le pays à cet égard.

43. Un potentiel de développement des énergies renouvelables. L'absence d'énergie fossile et la hausse tendancielle de leurs prix sur le marché international impose de repenser la politique énergétique du pays et d'opter pour des énergies alternatives. L'objectif déclaré du Gouvernement est de porter la part des

²⁶ A titre d'exemple, la diaspora est activement sollicitée pour participer au capital de la future compagnie de transport inter-îles.

²⁷ Avec notamment la délivrance de documents administratifs sur place à travers le portail de la « Maison du Citoyen ».

énergies renouvelables à 50% à l'horizon 2025. De réelles perspectives de développement existent (éolienne, solaire, cinétique) avec l'appui des partenaires au développement et la CEDEAO (Encadré 4). Ces perspectives pourraient contribuer à réduire à long terme les coûts de

l'énergie, mais nécessitent préalablement la modernisation du circuit de distribution électrique pour absorber cette source d'énergie nouvelle. Par ailleurs, l'énergie propre pourrait servir à produire l'eau dessalée à moindre coût.

Encadré 4 : Développement des énergies renouvelables au Cap-Vert et rôle de la Banque

Au cours de ces dernières années, le pays a déployé des efforts pour combler les déficits d'offre d'électricité en intensifiant les investissements dans les centrales thermiques fonctionnant au carburant. Des expériences de promotion des énergies renouvelables ont aussi été entamées. Il s'agit :

- (i) du Projet d'Énergie éolienne : en expérimentation depuis 1988, ce projet de 28 MW à Praia, Sal et Mindelo a donné des résultats satisfaisants au cours de la première phase exécutée;
- (ii) du Projet d'énergie solaire avec la mise en place de 3 unités de 300 kWh à Sal et 2 à Mindelo, mais qui n'ont pas été très concluants à cause de problèmes d'entretien ; et,
- (iii) Une unité de mesure de vagues maritimes à l'île de Sal, projet mené avec la coopération Danoise et qui consiste en la collecte de 500 KWh d'énergie cinétique.

La promotion des énergies renouvelables favorisera l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées et par suite le développement rural, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des populations. Il devient impératif pour le Cap-Vert de procéder à la création d'un environnement favorable à la promotion de l'intégration des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et à l'optimisation de la participation du secteur privé. Le secteur des énergies renouvelables bénéficie par ailleurs du soutien du Portugal, de l'Espagne, de l'Autriche et de l'UE. Dans ce cadre, le Centre régional des énergies renouvelables de la CEDEAO que le Cap-Vert va abriter, bénéficiera du soutien des principaux partenaires dans ce domaine. La Banque contribuera à la promotion des énergies renouvelables par le biais de son dialogue avec le Gouvernement et avec la communauté des bailleurs de fonds tout en fournissant de l'assistance technique à travers sa Stratégie de Gestion des Risques Climatiques et d'Adaptation (CRMA) et à le Cadre pour l'investissement dans les énergies propres (CEIF).

Au regard des problèmes institutionnels et structurels actuels du secteur de l'énergie thermique, dont le déficit de production (46%), la Banque concentrera ses efforts sur l'accroissement de la production de cette énergie, la baisse des coûts et l'amélioration de l'accès des consommateurs. Ceci contribuera à l'amélioration de la situation financière d'*Electra*. Au regard de ce qui précède, investir dans l'énergie thermique est à ce stade un besoin urgent et complémentaire aux investissements dans les énergies renouvelables.

2.3. Développements récents en matière de coordination de l'aide et positionnement de la Banque

44. Coordination de l'aide. La coordination de l'aide budgétaire est assurée par la Direction générale du plan du Ministère des finances. En 2005, un cadre de partenariat pour l'appui budgétaire entre le Gouvernement et la Banque mondiale, l'UE, les Pays Bas, le Portugal, l'Autriche, l'Espagne et la Banque a été mis en place (GAB). Dans ce cadre, le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTFs) ont convenus (i) d'harmoniser les indicateurs et les actions prioritaires pour l'appui

budgétaire, (ii) d'entreprendre des revues conjointes de l'appui budgétaire, et (iii) de synchroniser les décaissements sur le cycle budgétaire afin de réduire les coûts de transaction de l'assistance. La 8^{ème} revue conjointe du GAB a eu lieu au cours de la deuxième quinzaine de mai 2009 et la 9^{ème} revue est prévue en octobre 2009. Au cours de la 8^{ème} revue, il a été convenu d'associer le PNUD dans le suivi des indicateurs relatifs aux OMD. Les domaines d'intervention des principaux partenaires au développement figurent en Annexe 5. A l'instar du GAB, il existe des « Arrangements spécifiques sectoriels».

2.4. Positionnement de la Banque

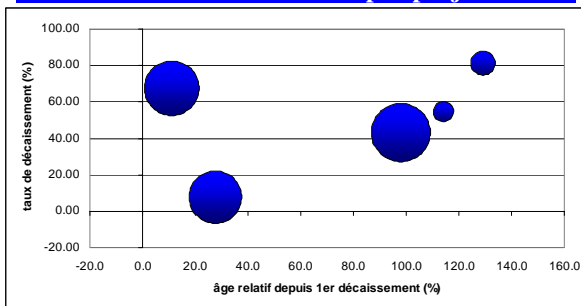
2.4.1. Portefeuille de la Banque

45. Le portefeuille actif du Cap-Vert comporte 5 opérations (contre 10 en 1999), dont une en phase de clôture, pour un montant total net de 17,53 millions d'UC, dont 7,54 millions d'UC décaissés. Les opérations sont de taille modeste, mais ciblent des secteurs d'intervention précis.

**Tableau 1 :
Caractéristiques du portefeuille- Juillet 2009**

Secteur	Nbre Projets	Source financement (M. UC)		Montant total (M. UC)	% secteur
		prêt FAD	Don FAD		
Rural	1	5,96	-	5,96	34,0
Multi secteur	2	5,00	0,75	5,75	32,8
Infrastructures	1	4,82	-	4,82	27,5
Social	1	-	1,00	1,00	5,7
Total	5	15,78	1,75	17,53	100

**Graphique 10
Taux de décaissement par projet**



46. L'âge moyen du portefeuille est de 3,2 ans, et le taux de décaissement de 43%, ce qui correspond à un niveau de décaissement annuel moyen de l'ordre 18,4% (Graphique 10). Ce taux, en deçà de celui attendu (34%), s'explique par différents facteurs mais qui relèvent surtout des retards accusés en phase de démarrage des opérations et dans le processus d'acquisition.

47. La revue du portefeuille de juillet 2009 a jugé la performance globalement satisfaisante, avec une note de 2,2 contre 1,6 en 1999. Ce saut qualitatif reflète les progrès accomplis ces dernières années

dans la gestion et la mise en œuvre des projets, et notamment une implication plus efficiente des parties concernées.

2.4.2. Leçons tirées du DSP précédent

48. L'un des constats du rapport d'achèvement (RAP) du DSP 2005-2007 était le succès de l'approche appui budgétaire, qui, dans un cadre conjoint de bailleurs de fonds, s'est avéré être un instrument efficace pour appuyer les réformes. Le RAP a ensuite recommandé de maintenir l'octroi de ressources concessionnelles au Cap-Vert en raison de ses vulnérabilités. La troisième leçon a porté sur le développement des infrastructures dans la STE, notamment à travers le schéma du partenariat public privé (PPP), et ce, malgré l'échec de la privatisation d'*Electra*. Une autre recommandation importante a été d'examiner le potentiel de développement des énergies renouvelables.

49. Il est également indiqué de rappeler les conclusions du Rapport d'évaluation de l'assistance de la Banque au Cap-Vert de 1996 à 2007 préparé par OPEV. Celui-ci souligne que le pays a réussi le délicat pari de sauvegarder sa stabilité tout en faisant les réformes nécessaires, mis en œuvre des politiques de développement économique et social prenant en compte les impératifs de la lutte contre la pauvreté, et réussi l'appropriation de ces politiques par l'administration.

III. STRATEGIE D'ASSISTANCE DE LA BANQUE SUR LA PERIODE 2009-2012

3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque

Au regard de la vision et des options du pays telles que présentées dans la STE et le DRSP-II et des défis et opportunités, la stratégie de la Banque sur la période 2009-

2012 privilégiera la bonne gouvernance pour permettre au pays de capitaliser sur ses gains, et les infrastructures car elles qui tireront à la fois le tourisme, moteur de la croissance, et rehausseront la compétitivité de l'économie. De ce qui précède, dérivent les deux piliers stratégiques suivants: **Pilier 1 : Appuyer les gains de bonne gouvernance économique et financière ; et Pilier 2 : Contribuer au développement des infrastructures.**

3.2 Résultats attendus et cibles

Pilier 1 : Appuyer les gains de bonne gouvernance économique et financière.

Objectif 1.1. Appuyer la modernisation de l'Etat.

50. Le soutien de la Banque à la modernisation et l'efficacité de l'Etat s'appuiera sur la Stratégie gouvernementale de réorganisation générale de la fonction publique dont la mise en œuvre est supervisée par l'Unité de Coordination de la Reforme de l'Etat (UCRE). La stratégie est fondée sur des réformes organisationnelles, institutionnelles, juridiques, fiscales et digitales pour re-calibrer l'administration. La Banque ciblera les mesures de politique à prendre pour réduire les lourdeurs administratives qui ont jusqu'alors desservi le climat des affaires, ainsi que la mise en œuvre des mesures de simplification de la fiscalité édictées par les nouveaux codes des impôts et des douanes. Sur le front des réformes institutionnelles, les appuis budgétaires de la Banque soutiendront les mesures visant à restructurer le Ministère des finances, en vue de le rendre plus efficace en matière (i) d'analyse et projections macroéconomiques ; (ii) de mobilisation des ressources financières ; et (iii) de planification stratégique.

51. Pour soutenir le NOSI et le PAGE pour la digitalisation structurante de l'administration, la Banque financera la première phase du Projet national de plateforme informatique multidisciplinaire comme point d'appui d'un programme stratégique de la société de l'information. Cette plateforme servira (i) à la digitalisation plus avancée de l'administration publique, et (ii) de futur hub technologique pour les entreprises de services.

Objectif 1.2. Poursuivre le renforcement de la gestion des finances publiques.

52. Le système de gestion des finances publiques et le cadre fiduciaire du Cap-Vert se sont renforcés de manière notable au cours de ces dernières années. Toutefois, des défis restent à relever quant à l'efficacité du recouvrement fiscal et la performance de l'audit interne. Au cours de la période 2009-2010, la Banque contribuera au renforcement de la gestion des finances publiques à travers le projet d'appui institutionnel et l'appui budgétaire (PASRP II) en cours respectivement depuis 2006 et 2008. Ce dernier sera renforcé par un important supplément en 2009 et 2010, et sera relayé par un nouvel appui budgétaire (PASRP III) à compter de 2011.

53. L'un des résultats qualitatifs escomptés de cette série d'appuis budgétaires sera d'aider le pays à mieux résorber les effets de la crise économique tout en approfondissant les réformes déjà engagées visant à l'optimisation de l'allocation des dépenses publiques aux secteurs prioritaires²⁸, notamment avec l'élaboration du Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT). D'autres mesures

²⁸ Ministère de l'environnement, agriculture et pêche (MEAP), Ministère de la santé (MS), et Ministère des infrastructures et transports (MIT).

protègeront la soutenabilité retrouvée de la dette publique en soutenant les efforts du Gouvernement visant à intégrer tous les fonds des instituts autonomes dans la gestion de la trésorerie de l'Etat et prendre des mesures pour éviter l'accumulation des arriérés. Un troisième axe de mesures sera orienté vers le renforcement du système de contrôle interne, par la création de nouvelles structures de contrôle et l'extension de leur mandat à toutes les structures de l'Etat.

54. Le fonctionnement effectif du nouveau système des marchés publics selon les normes internationales est un autre objectif important à atteindre pour optimiser la commande publique. A cette fin, les actions et mesures que la Banque préconisera à l'horizon 2010 seront les suivantes : (i) création d'une structure centralisée chargée de veiller à la réglementation, la supervision et la régulation, l'Agence de régulation des acquisitions publiques (ARAP); (ii) mise en place de l'Unité de gestion des acquisitions centrale (UGAC) au sein du Ministère des Finances, chargée de coordonner le processus de passation des marchés publics des ministères sectoriels ; (iii) mise en place des Unités de gestion des acquisitions (UGAs) chargées de la réalisation technique des acquisitions publiques au sein de chaque ministère sectoriel ; et (iv) préparation des documents types d'appel d'offres.

Objectif 1.3. Améliorer le climat des affaires et rehausser la compétitivité.

55. A travers ses appuis budgétaires, la Banque encouragera le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que le Cap-Vert se classe 132^{ème} dans le DBR dès 2012, contre sa 143^{ème} place actuelle. Certains goulots d'étranglement devront être levés à cet égard : élaboration d'un

cadre juridique pour les entreprises en difficultés, avec des dispositions sur le règlement préventif, le redressement judiciaire, la faillite et la liquidation des biens ; et dialogue sur les flexibilités à introduire dans le marché du travail dans un cadre de concertation sociale. Le Cap-Vert bénéficiera également du programme du développement du secteur privé mis en place par la SFI dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC) : renforcement des capacités des entrepreneurs locaux, amélioration de l'accès aux crédits pour les PME, renforcement des capacités des divers intervenants dans le secteur du tourisme et résolution des principales contraintes de l'investissement privé. En synergie avec ce programme, les interventions de la Banque s'inscriront dans la progressivité. La Banque entreprendra d'abord des d'études économiques et sectorielles ciblées sur le thème de la compétitivité et de l'amélioration du climat des affaires (étude sur les coûts de l'insularité, profil du secteur privé, et étude sur la compétitivité fiscale des services, mesures des appuis budgétaires). Ensuite, elle s'orientera vers les lignes de crédit aux PME/I et des investissements PPP.

Pilier 2 : Contribuer au développement et la modernisation des infrastructures.

Objectif 2.1. Accroître le développement des infrastructures de transport

56. Le développement des infrastructures de transport selon des standards internationaux est crucial pour atténuer les contraintes et surcoûts de l'insularité, améliorer la compétitivité, et positionner le pays comme hub de transport international. L'objectif visé par le Gouvernement dans son Plan stratégique des transports 2008-2011 est de doter le pays d'un système de transport répondant

aux normes internationales d'efficacité et de qualité. La Banque financera le développement des infrastructures aéroportuaires et portuaires, et notamment le (i) Projet d'extension de l'aéroport Praia qui permettra le traitement rapide de 500 passagers/heure et disposera de facilités aux normes internationales ; (ii) Projet d'extension du Port de Mindelo consistant en l'extension sur 3 ha de la plateforme et en la réalisation d'une route d'accès de 400 m reliant le quai à la voie publique principale pour ainsi fluidifier le transit des conteneurs et des marchandises.

Objectif 2.2. Réduire le déficit de production de l'énergie par le développement des infrastructures

57. L'objectif du Gouvernement tel que défini dans sa stratégie sectorielle pour l'électricité est de répondre à la demande croissante d'énergie induite à la fois par les activités économiques, et les besoins de production d'eau potable par dessalement. Il prévoit ainsi faire passer la capacité de production électrique de 73.9 MW en 2008 à 100MW en 2010 et à 140 MW en 2012. Cette production proviendrait des centrales thermiques à énergie fossile, et à moyen terme, du développement des énergies renouvelables²⁹ (50% de la production d'ici 2025). La Banque soutient le secteur de l'énergie à travers le Projet de renforcement des capacités de production et du réseau de distribution de Santiago cofinancé avec la JBIC qui permettra de doubler la puissance installée de 22 MW en 2008 à 44 MW en 2010. Elle prévoit en outre de financer deux projets dans ce secteur : le Projet d'interconnexion, distribution et transport de l'électricité dans 6 îles et le Projet de centralisation de la production de l'énergie dans 4 îles. Ces deux projets contribueront à la réduction

(i) des déficits actuels de production et de distribution d'énergie, (ii) des coûts par l'interconnexion des réseaux inter-îles, et (iii) des pertes techniques et non techniques de 30% en 2008 à 24% en 2010 et à 20% en 2012. Le but ultime est d'assainir la situation financière d'*Electra* et de réduire le montant des transferts du Gouvernement de 3,8 million d'Euros en 2008 à 2,0 million en 2010.

Objectif 2.3. Contribuer à atténuer les effets des changements climatiques et mobilisation des ressources en eau

58. La baisse de la pluviométrie alliée à une exploitation intensive des nappes phréatiques a conduit à une salinisation progressive des eaux souterraines au niveau des zones côtières, affectant notablement les activités agricoles et la sécurité alimentaire. Face à cette situation, réduire la pression sur les ressources souterraines devient indispensable, et il y a lieu d'étudier les possibilités de retenir et valoriser une partie de l'eau qui ruisselle chaque année vers la mer, par la construction de petits ouvrages de retenue. Le potentiel des eaux superficielles, estimé à 180 millions de m³ d'eau annuels, reste à ce jour pratiquement inexploité. La Banque aidera le Gouvernement à mener une réflexion stratégique sur la mobilisation des eaux. Le FAE financera au préalable une étude sur la mobilisation des eaux de surface. Cette étude guidera à la fois la politique du Gouvernement et le financement de projets par la Banque. Elle permettra aussi à la Banque de déterminer les voies et moyens d'assister techniquement le pays à travers sa Stratégie de gestion des risques climatiques et d'adaptation (CRMA) et le Cadre pour l'investissement dans les énergies propres (CEIF).

²⁹ cf. encadré 4 pour plus de détails sur les énergies renouvelable.

3.3. Mécanismes de suivi-évaluation

59. Un cadre des résultats prenant en compte les objectifs de développement du pays, les problèmes entravant la réalisation de ces objectifs, les résultats et les produits attendus à l'horizon 2012, les résultats et les produits à mi-parcours et les interventions de la Banque sur la période 2009-2012 est joint en Annexe 1. Ce cadre est aligné sur le système de suivi mis en place par le DSCR-II. La Banque capitalisera sur la bonne performance actuelle du portefeuille et tirera profit du renforcement des effectifs du SNFO pour l'amélioration continue du suivi des projets et programmes. En outre, il sera établi un rapport à mi-parcours en 2011 et un rapport d'achèvement en 2012.

Opérations de prêts

60. Avec l'accession du Cap-Vert au statut de PRI, la politique de crédit de la Banque lui octroie le statut de catégorie B ou « pays mixte » ayant accès à la fois au guichet BAD et FAD. L'approbation par les Conseils du présent DSP consacrera officiellement le changement officiel de statut. Le seuil d'emprunt soutenable de ressources BAD pour le Cap-Vert est d'environ 98 millions d'UC sur la période 2009-2013. Pour le FAD, l'application stricto sensu de la politique d'allocation des ressources du FAD conduirait à une réduction de près de 50% des ressources FAD, du fait du plafond de 5% applicable aux pays mixtes. Il est cependant proposé, sous réserve de l'accord des plénipotentiaires lors de la revue à mi-parcours du FAD XI, que le Cap-Vert garde à titre exceptionnel la totalité de son enveloppe FAD XI de la catégorie A à cause de ses fragilités. Si cette proposition est approuvée le pays accèdera à la totalité du solde actuel (6,5 millions d'UC) de son allocation-pays au titre du FAD XI.

L'allocation du FAD XII sera déterminée par la nouvelle politique envisagée pour les pays mixtes. Il reste bien entendu que le pays tirera partie de la Stratégie de la Banque pour le développement du secteur privé (2007) et du Cadre stratégique de la Banque pour l'accroissement de l'appui aux PRI (2008).

61. La programmation découlant de la stratégie de la Banque sur la période 2009-2012 tient compte de l'accroissement sensible des ressources. Le tableau A4.1 donne la liste des programmes de prêts sur la période 2009-2012 en fonction (i) des limites indicatives d'emprunt de ressources BAD, (ii) du solde actuel de l'allocation-pays au titre du FAD XI, et (iii) de l'estimation de l'allocation du FAD XII, sous réserve de sa reconstitution. En tout état de cause, le niveau de ressources BAD respectera les limites annuelles d'emprunts tels que fixées par l'ISPE³⁰.

Opérations hors prêts

62. La Banque s'attachera par ailleurs à alimenter son dialogue avec le Gouvernement par un ensemble de travaux économiques et sectoriels. Ces études cibleront l'insularité, l'intégration régionale et l'insertion dans l'économie mondiale, la compétitivité relative de la fiscalité des services et le profil du secteur privé. Il est prévu de réaliser 4 études (Tableau A4.2) entre 2009 et 2010 : (i) l'étude sur les coûts de l'insularité afin d'identifier les principaux goulots d'étranglement et les politiques visant à leur atténuation ; (ii) l'étude sur l'impact économique et financier de l'intégration régionale et mondiale (APE et OMC); (iii) l'étude sur la compétitivité fiscale du

³⁰ Pour 2009 cette limite est fixée à 35 millions de dollars EU, mais est susceptible d'évolution en fonction de la solvabilité du pays, de la rentabilité des projets, notamment d'infrastructure, ainsi que de l'évolution en cours des procédures du FMI vers plus de souplesse.

Cap-Vert avec comme point de mire les perspectives de transformer le pays en un hub régional pour les services de transport et les finances ; et (iv) l'étude du profil du secteur privé afin d'identifier ses potentialités et contraintes, et améliore l'environnement des affaires pour les investissements de la Banque. Les études serviront non seulement à promouvoir un dialogue de qualité, mais aussi d'outils d'aide à la décision pour le Gouvernement. Pour lancer le guichet du secteur privé, la Banque organisera en 2009 des séminaires de sensibilisation sur ses produits et services financiers et le guichet du secteur privé. Enfin, en tant que PRI, la Banque fera appel en tant que de besoin, au Fonds fiduciaire dédié à ces pays, pour financer les activités de préparation de projets/programmes, d'études de faisabilité et d'études sectorielles, ainsi que celles susceptibles de générer de nouvelles opportunités d'affaires dans les secteurs public et privé.

3.4. Questions de dialogue

63. Le dialogue portera essentiellement sur les perspectives d'intégration régionale du Cap-Vert dans l'environnement de la CEDEAO et les processus complexes de négociation dans le cadre de l'OMC ou du partenariat avec l'UE. Les résultats et recommandations des six études que la Banque se propose de financer à travers des fonds bilatéraux fourniront des éléments de dialogue et d'aide à la décision. Dans ce cadre, il sera conseillé au Gouvernement de mettre en place à terme des outils statistiques et de modélisation économique nécessaires à la planification et la prise de décision.

64. Pour le portefeuille, le dialogue portera sur la nécessité de maintenir sa bonne performance actuelle, y compris pendant la phase ascendante escomptée du fait du

volume relativement important des nouveaux financements BAD.

65. Dans son dialogue avec le Gouvernement sur la gestion des relations avec la diaspora, la Banque pourrait mettre à contribution l'Accord multi-donateurs pour l'Initiative migration et développement récemment approuvé par les Conseils, afin (i) d'améliorer les connaissances sur les transferts des fonds des migrants (ii) d'appuyer les réformes des cadres réglementaires nécessaires à l'amélioration des conditions de transfert, (iii) de développer des produits financiers, et (iv) d'appuyer l'investissement productif et le développement local.

3.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation

66. Risque d'accroissement de l'endettement. La baisse des revenus de la fiscalité directe qu'entraîne le paquet fiscal et des tarifs douaniers induits par les divers accords commerciaux (OMC, CEDEAO et APE) sont des risques potentiels pour les finances publiques. Déjà, le paquet fiscal fera passer le déficit budgétaire de 1,2% à plus de 9% du PIB entre 2008 et 2009. Si la crise perdurait accompagnée de la même politique fiscale, l'équilibre budgétaire pourrait être menacé. Le Gouvernement pourrait être tenté de recourir aux emprunts non-concessionnels pour financer son déficit, ce qui pourrait menacer la soutenabilité de la dette. Toutefois, l'amélioration de la collecte des impôts, la bonne gouvernance macroéconomique et les effets de relance escomptés du paquet fiscal atténuent ce risque. Le Cap-Vert peut aussi compter sur le GAB, dont la Banque et l'ISPE pour encadrer les équilibres macroéconomiques, et en particulier les seuils d'emprunts non-concessionnels.

67. Risque de baisse des fonds concessionnels. L'accès au statut de PRI peut signifier pour certains partenaires au développement³¹ une baisse des enveloppes de dons et de financements concessionnels. Ce risque est atténué par le fait que la majorité des partenaires au développement, dont la Banque et la Banque mondiale, ont donné des assurances au Gouvernement quant au maintien d'aides concessionnelles à moyen terme. D'autres partenaires bilatéraux - Portugal et Espagne- ont significativement augmenté leurs financements concessionnels.

68. Sécurité. La transformation du pays en hub pour le transport des marchandises et des personnes pourrait l'exposer au crime organisé (trafic de drogue et immigration clandestine). Le pays devra renforcer la capacité des forces de sécurité et coopérer avec d'autres partenaires (UE) et pays voisins pour mieux contrôler ses frontières aériennes et maritimes.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusions

69. Le Cap-Vert a bâti ses progrès socio-économiques sur le socle de la bonne gouvernance économique et démocratique, le tourisme, les flux d'aide et les transferts de la diaspora. Ces progrès lui permis de d'améliorer les conditions de vie des populations, de prétendre à la réalisation de la plupart des ODM, et de passer du statut de PMA à celui de PRI.

70. La stratégie de la Banque pour la période 2009-2012 tient compte du nouveau statut de PRI du Cap-Vert, des mesures d'atténuation des effets de la crise mondiale, et de l'ambition du pays à

atteindre un palier supérieur de développement tel que défini par la STE et le DSCR-II 2008-2011.

IV. Recommandations

71. Les Conseils sont invités à examiner et approuver la Stratégie d'assistance de la Banque au Cap-Vert pour la période 2009-2012, basée sur deux piliers complémentaires, à savoir, (i) Pilier 1 : Appuyer les gains de bonne gouvernance économique et financière ; et (ii) Pilier 2 : Contribuer au développement des infrastructures. Les Conseils sont également invités à approuver le programme indicatif de prêts pour la période 2009-2012.

72. Conformément à la politique de crédit de la Banque, les Conseils sont enfin invités à entériner le passage du Cap-Vert de la catégorie A à la catégorie B, tout en maintenant à titre exceptionnel la totalité de son allocation au titre du FAD XI eu égard aux défis de sa fragilité. Quant à l'allocation du FAD XII, elle sera déterminée par la nouvelle politique envisagée pour les pays mixtes.

³¹ Autriche

Annexe 1 : Matrice de suivi des résultats du DSP du Cap-Vert 2009-2012

Objectifs du DSCR-P-II	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement du pays	Résultats et secteur d'intervention du DSP	Objectifs que la Banque se propose de réaliser avec ses interventions	Indicateurs de progrès		Délivrables de la Banque
				A mi-parcours (2010)	En fin de période (2012)	
Pilier 1 Appuyer les gains de bonne gouvernance économique et financière.						
Reforme de l'Etat, à travers : i) la rationalisation des structures de l'Etat	Chevauchement et redondances de certaines fonctions et attributions de divers ministères et administrations.	Modernisation de l'Etat.	Réforme du cadre organisationnel de l'Etat	Continuer la mise en place du nouvel organigramme pour les Ministère des finances, Ministère de l'environnement développement rural et ressources maritimes, Ministère de l'Infrastructures transport et télécommunication et Ministère de l'éducation et enseignement supérieur tel qu'annoncé dans le budget de 2009.	Finalisation de la restructuration des 5 ministères.	Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté – supplément (PASRP II) Programme additionnel d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté II – supplément (PASRP II) Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté III – (PASRP III)

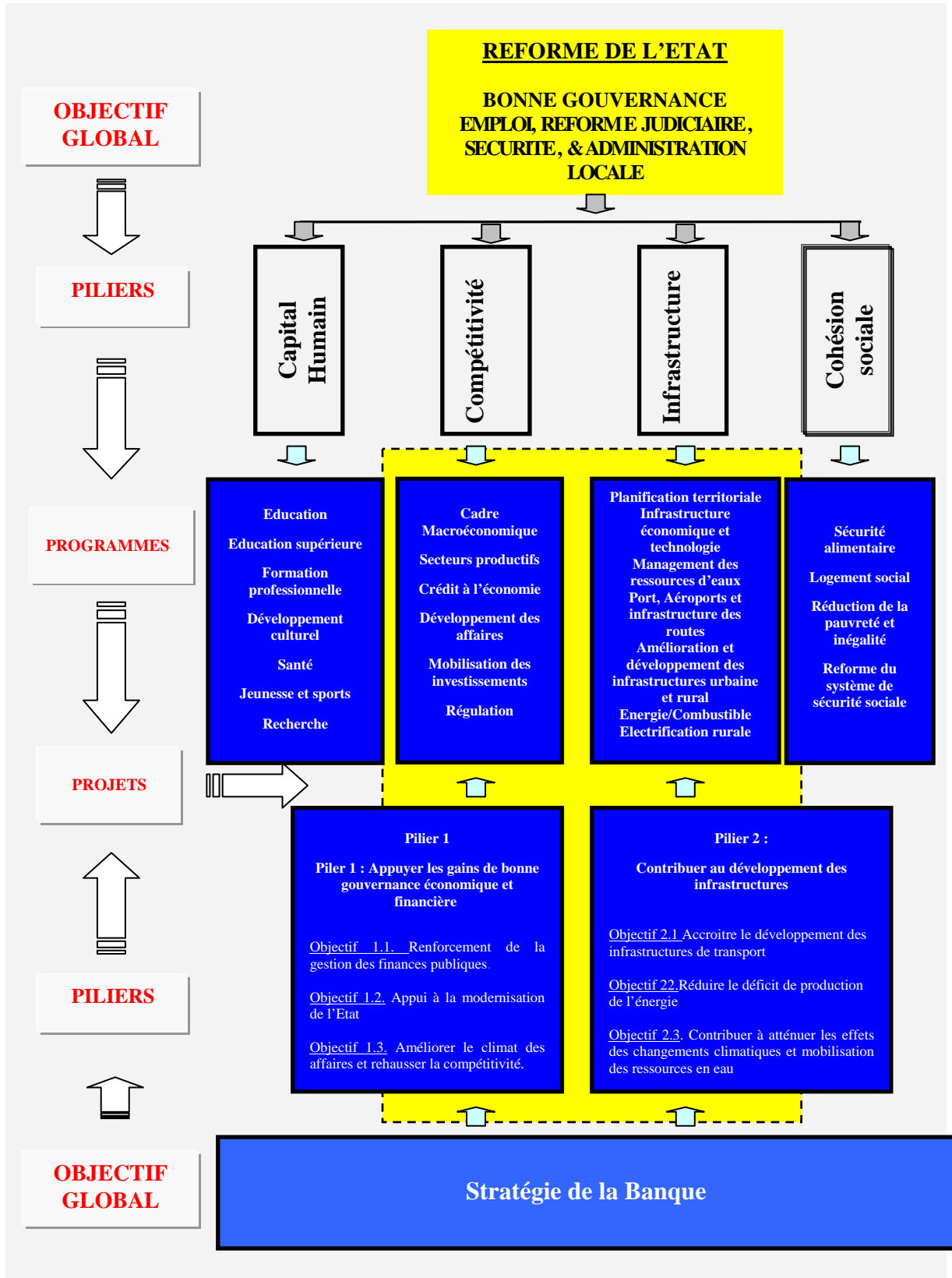
ii) l'éthique et la transparence dans la gestion des biens publics.	Défi d'assurer la cohérence entre les objectifs du DSRSCP et la planification et le contrôle des finances publiques.	Renforcement de la gestion des finances publiques.	Une gestion durable de la viabilité de la dette publique.	Ratio dettes intérieur /PIB maintenue à moins de 20%. Stock des arriérés de la dette croisée de 2005 maintenue à 0 à partir de 2010.	idem idem	Appui institutionnel (PASRP I) Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté II (PASRP II) Programme additionnel d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté II – supplément (PASRP II) Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté III – (PASRP III)
			Une meilleure planification des finances publiques.	Adoption du cadre du budget à moyen terme en 2010.	idem	
			Un meilleur contrôle des finances publiques.	Accroître le nombre d'audit interne initiés par l'inspection générale des finances sur les municipalités de 4 en 2009 à 10 en 2010	Améliorer la qualité et la quantité des audits de l'Etat. Elargir les compétences de la Cour des Comptes pour couvrir, outre l'administration centrale, les instituts et entreprises publiques et toute organisation privée ou civile bénéficiaire des fonds publics.	
			Une meilleure efficacité et un meilleur contrôle des marchés publics.	Le personnel de l'ARAP et des UGA est nommé en 2009 Les documents standards d'appel d'offres de marchés publics sont approuvés au plus tard en fin juillet 2010 Le nombre de ministères qui publient leurs offres conformément au nouveau code passe de 0 en 2008 à tous les ministères en 2010 Le personnel de l'UGAC est nommé en 2009 Inventaire du patrimoine mobile et cadastral de l'Etat	Mise en application du nouveau code des marchés publics et son application à tous les ministères	

			Réforme du cadre législatif de l'Etat	Adoption des nouveaux codes des impôts et des douanes en 2009	Adoption de loi sur la propriété intellectuelle	
iii) la modernisation de l'administration publique	Des lourdeurs administratives subsistent malgré toutes les améliorations récentes..		Digitalisation plus avancée de l'administration publique Création d'un hub technologique pour les entreprises de services.	Consolider les services déjà mis en place par la « Maison du citoyen » Commencer les travaux d'infrastructures du Data center	Plus de services offerts par la maison des citoyens (permis de conduire, passeports carte d'identité nationale et carte d'électeurs) d'ici 2011 Tirer profit de l'expérience accumulée par la NOSI pour lancer des produits et des industries de TIC	Projet de développement d'une plateforme informatique multidisciplinaire (Data center).
Compétitivité en vue de développer les affaires	Climat des affaires peu propice au développement du secteur privé.	Amélioration du climat des affaires et de la compétitivité	Diagnostic des principales contraintes pour le développement du secteur privé	Amélioration Classement du Cap-Vert dans le <i>Doing Business</i>	Classement du Cap-Vert dans le <i>Doing Business</i> passe de 143 en 2008 à 132 en 2012.	Etude du profil du secteur privé Etude de la compétitivité de la fiscalité des services
	Une fiscalité élevée pour les entreprises. Des coûts de fermetures des entreprises élevés qui empêchent les entrepreneurs de faire les ajustements nécessaires en période de crise.		Réduire la pression fiscale sur les entreprises. Faciliter la fermeture des entreprises	Taux d'imposition sur les entreprises réduit de 5% d'ici 2010 Adopter la loi sur l'insolvabilité des entreprises en 2010.	Réduire le taux d'imposition sur les entreprises pour atteindre le niveau de l'île Maurice.	Etude des impacts de la politique d'intégration régionale et d'insertion dans l'économie mondiale
	Un marché de travail rigide.		Réduire les rigidités du marché du travail	Amorcer le processus de concertation sociale pour la révision de la loi sur le marché de travail.	Réviser la loi sur le marché du travail en concertation avec les partenaires sociaux.	Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté II (PASRP II) Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté II –

						supplément (PASRP II) Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté III (PASRP III)
Pilier II. Contribuer au développement des infrastructures						
Renforcer les infrastructures: i) de transports	Capacités de transports faibles et coûts de transports élevés notamment celui inter-îles	Accroître le développement des infrastructures de transport	Moderniser et développer le secteur du transport aérien et maritime	<p>Aéroport de Praia : Traitement prévu de 210 passagers par heure.</p> <p>Port de Mindelo : Facilitation des opérations de transit des conteneurs et des marchandises : nombre de conteneurs passe de 61 434 TEU en 2008 à 150 000 TEU en 2010.</p> <p>Augmentation de la capacité de stockage des conteneurs par une plateforme passant de 4.5 à 7.5 ha.</p>	<p>Aéroport de Praia : Traitement rapide de 500 passagers par heure et fourniture des facilités conformes aux normes internationales</p> <p>Port de Mindelo : Nombre de conteneurs passent de 150 000 TEU en 2010 (phase 1) et 450 000 TEU en 2012 (phase 2).</p> <p>Délais : 7 jours pour le transbordement, 5 jours pour déchargement des conteneurs destinés à l'importation, 3 jours pour le chargement des conteneurs destinés à l'export et 15 jours pour l'acheminement des containers vides</p>	<p>Projet d'Extension de l'Aéroport Praia</p> <p>Projet de route d'accès au Port de Mindelo</p>

ii) d'électricité	Déficit et coûts de production de l'électricité structurellement élevés à cause du morcellement du réseau électrique. Pertes techniques et non techniques élevées	Réduire le déficit de production de l'énergie par le développement des infrastructures	Assainir la situation financière d' <i>Electra</i> . Augmenter la production électrique.	Montant des transferts du Gouvernement à <i>Electra</i> passe de 3,8 million d'Euros en 2008 à 2,0 en 2010. Capacité de production passant de 73.9 MW en 2008 à 100MW en 2010	Capacité de production passant à 140 en 2012.	Projet renforcement électricité île Santiago Etude détaillée du projet Interconnexion, distribution et transport de l'électricité entre les 6 îles
			Soutenir l'interconnexion des réseaux électriques inter-îles.	Durée des délestages de production réduite de 752 heures/an en 2006 à 102 heures /an en 2010.	Taux d'accès à l'électricité passant de 70 en 2006 à 90% à l'horizon 2015	Projet interconnexion, distribution et transport de l'électricité dans 6 îles
			Réduire les pertes techniques et non techniques.	Passer les taux de pertes technique et non technique de 30% en 2008 à 24% en 2010 à 20%.	Taux de pertes technique de 20% en 2012.	
iii) d'eau et d'assainissement et de lutte contre les changements climatiques	Approvisionnement en eau menacé par le changement climatique : faible pluviométrie et salinisation des nappes phréatiques	Contribuer à atténuer les effets des changements climatiques et mobilisation des ressources en eau	Appuyer la réflexion stratégique sur la politique de la mobilisation de l'eau	Développer une stratégie sur la mobilisation des ressources hydrauliques au Cap-Vert	Mettre en œuvre la stratégie sur la mobilisation des ressources hydrauliques, en ciblant le stockage d'au moins 5 millions m ³ d'eau.	Etude mobilisation des ressources hydrauliques

Annexe 2 : Agenda de Développement du Cap-Vert



Annexe 3 : Principales caractéristiques opérationnelles du portefeuille actif (1^{er} juillet 2009)

Secteur	Source	Date approb.	Date signature	Date mise en vigueur	Date satisf. 1 ^{er} décaiss.	Date Clôture	Montant approuvé (millions d'UC)	Montant décaissé (millions d'UC)	Taux décaiss. (%)	Délai satisf. 1 ^{er} décaiss. (mois)	Age depuis approb. (ans)	Taux décaiss. annuel moyen (%)	Période prorogée (ans)	Risque*	
Infrastructures – Energie															
Projet renforcement électricité île Santiago	prêt FAD 10	19/12/2007	22/04/2008	12/12/2008	12/12/2008	31/12/2011	4,82	0,38	7,85	12,0	1,53	14,3	0	NON	
1 opération							4,82	0,38	7,85						
Rural – Agriculture															
Projet aménagement BV Picos et Engenhos	prêt FAD 9	18/09/2002	20/12/2002	27/04/2004	09/08/2004	31/12/2010	5,96	2,57	43,05	23,0	6,79	8,3	2	NON	
1 opération							5,96	2,57	43,05						
Social – Education															
Appui institutionnel secteur éducation (PAISE)	don FAD 9	29/09/2004	11/10/2004	17/08/2005	17/08/2005	31/12/2009	1,00	0,81	81,17	10,7	4,76	21,0	1	NON	
1 opération							1,00	0,81	81,17						
Multi secteur - Appuis budgétaires															
Appui institutionnel PASRP I (don)	prêt FAD 10	21/11/2006	15/12/2006	15/10/2007	15/10/2007	31/12/2009	0,75	0,41	54,76	10,9	2,61	32,0	0,5 (en cours)	NON	
Appui budgétaire PASRP-II	prêt FAD 11	22/12/2008	06/01/2009	27/02/2009	27/02/2009	31/12/2010	5,00	3,37	67,40	2,2	0,52	na**	0	NON	
2 opérations							5,75	3,78	65,75						
TOTAL / MOYENNE		90,0% prêts 10,0% dons						17,53	7,54	42,99	11,8	3,24	18,4		0PR/5

* Risque : Non = projet non PP et non PPP ; PPP = projet potentiellement problématique ; PP = projet problématique ; PR = projet à risque (PP ou PPP)

** na = non applicable : décaissements prévus en 2 tranches (appui budgétaire)

Annexe 4 : Programme indicatif de prêts et des Travaux Economiques et Sectoriels potentiels

Tableau A4.1 : Programme indicatif de prêts³²

	Source	2009	2010	2011	2012
Pilier 1 : Appui à la poursuite des efforts en matière de gouvernance économique et financière.					
1.1. Renforcement de la gestion des finances publiques					
Programme d'appui budgétaire additionnel (PASRP II)	BAD	20	20		
Programme d'appui budgétaire (PASRP III)	BAD			10	
1.2. Appui aux efforts de modernisation de l'Etat					
Projet de plateforme Electronique pour l'Administration (Data Center) ¹	BAD			30	
	FAD			5	
1.3. Amélioration du climat des affaires et de la compétitive de l'économie.					
(Cf. PASRP II, PAB, Travaux Economiques et Sectoriels).	FAD				
Pilier 2 : appuyer le développement des infrastructures					
2.1. Transport					
Projet d'Extension de l'Aéroport Praia	BAD		20		
Projet de route d'accès au Port de Mindelo	BAD				8
2.2. Energie					
Projet de centralisation de la production de l'énergie (A déterminer)	FAD	6,5			
Etude détaillée du projet Interconnexion, distribution et transport de l'électricité entre les 6 îles	Fonds PRI	0.5			
Projet interconnexion, distribution et transport de l'électricité dans 6 îles	FAD				10
2.3. Eau et assainissement					
Etude mobilisation des ressources hydrauliques	FAE	0.5			

¹ La possibilité d'un financement en PPP sera examinée par le Gouvernement.

Tableau A4.2 Travaux: Economiques et Sectoriels potentiels

	Source	2009	2010	2011	2012
Les impacts de la politique d'intégration régionale et d'insertion dans l'économie mondiale	Fond PRI	X			
Finalisation de l'étude sur les coûts de l'insularité	Bud Adm	X			
Etude du profil du secteur privé	Bud Adm		X		
Etude de la compétitivité de la fiscalité des services	Fonds PRI		X		

³² Sur la base (i) des limites indicatives d'emprunt de ressources BAD sur la période 2009-2013 (97-98 million d'UC), (ii) du solde actuel de l'allocation-pays au titre du FAD XI (6,5 millions d'UC), et (iii) de l'estimation de l'allocation du FAD XII, sous réserve de sa reconstitution. La mise en place du programme respectera les limites d'emprunts non concessionnels tels que fixés par l'ISPE. Les dérogations à ces limites seront négociées au cas par cas entre le gouvernement et le FMI.

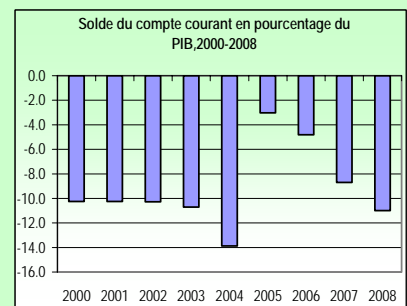
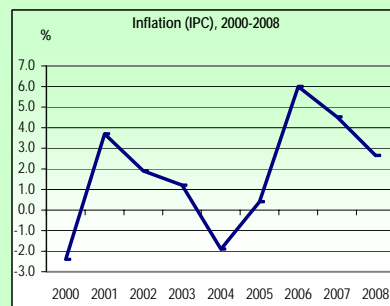
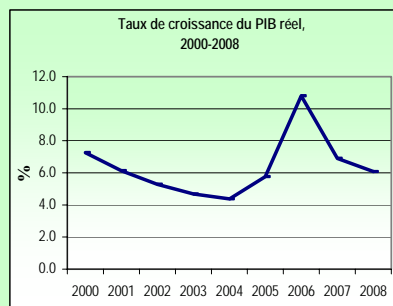
Annexe 5 :
Principaux partenaires au développement et principaux domaines d'Interventions

PTF	% de l'aide	Domaines d'intervention
Banque mondiale	17.9	Infrastructures de base, secteur privé, Energie, Eau, gestion financière et finance public
Portugal	13.6	Développement du capital humain, renforcement des capacités, décentralisation, protection sociale, sécurité
Union européenne	12.1	Infrastructures liées à la santé, à l'eau et l'assainissement
Pays Bas	10	Environnement, finances publiques, formation professionnelle
Luxembourg	9,8	Santé, éducation, et formation, transport, eau et assainissement
Systèmes N.U.	7.6	Bonne gouvernance, eau, assainissement, population, décentralisation, éducation, santé, développement rural et protection de l'enfance
BAD	5,5	Infrastructure, éducation, développement rural, réduction de la pauvreté, énergie
Japon	5,4	Infrastructures de pêche, eau souterraines
USA	4,2	MCA 2005-2011, transport infrastructures, développement rural, secteur privé
Allemagne	2,4	Ressources naturelles, éducation et formation professionnelle
Espagne	2.1	Décentralisation, culture, finance publique
BADEA	2,1	Infrastructure, éducation, développement rural, protection sociale, secteur privé
France	1.8	Bonne gouvernance, décentralisation, eau et assainissement
Autriche	1.6	Décentralisation, eau et assainissement, développement rural, finance publique
Chine	0.9	Infrastructures de construction

Source Banque Mondiale

Annexe 6 : Principaux indicateurs macroéconomiques

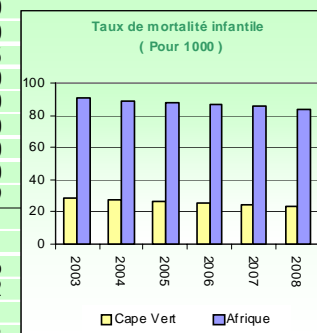
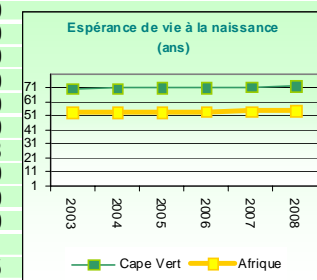
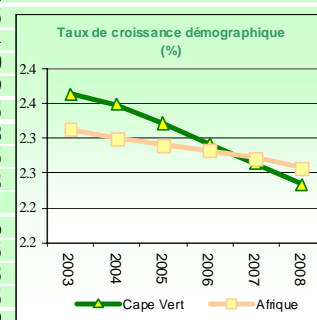
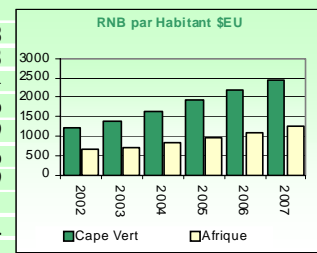
Indicateurs	Unité	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	577	677	807	1 003	1 105	1 289	...
RNB par habitant	\$ E.U.	1 280	1 400	1 630	1 980	2 130	2 430	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	571.1	849.2	955.2	1 065.6	1 275.6	1 517.3	1 952.0
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	557.0	651.5	680.1	719.3	797.0	852.0	903.9
Croissance du PIB en termes réels	%	7.3	4.7	4.4	5.8	10.8	6.9	6.1
Croissance du PIB par habitant en termes	%	4.8	2.3	2.0	3.4	8.3	4.5	3.8
Investissement intérieur brut	% du PIB	34.6	33.8	41.4	44.3	46.2	45.3	48.8
Investissement public	% du PIB	5.8	4.0	3.7	5.6	5.8	4.9	5.5
Investissement privé	% du PIB	28.8	29.8	37.7	38.7	40.5	40.5	43.3
Epargne nationale	% du PIB	20.0	20.0	25.3	37.6	38.0	33.4	32.9
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	-2.4	1.2	-1.9	0.4	6.0	4.5	2.7
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	119.7	97.6	88.8	88.7	87.9	80.6	76.1
Masse monétaire, variations annuelles (M2)	%	13.0	8.6	10.6	15.8	18.0	10.7	4.3
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB /	%	60.8	68.2	73.7	76.6	76.2	77.4	66.4
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	26.6	26.9	33.5	30.0	30.9	29.4	31.4
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	34.5	31.1	38.2	34.0	36.0	30.2	32.7
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-7.4	-4.0	-4.6	-3.7	-4.5	-0.8	-1.2
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations (mar	%	25.2	9.9	-5.7	31.1	-0.4	-25.0	0.1
Variation en volume des importations (mar	%	-5.8	9.0	14.7	0.9	19.8	20.4	6.9
Variation des termes de l'échange	%	17.7	-3.7	9.3	18.9	1.7	-3.9	-10.8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	- 58.6	- 90.8	- 132.5	- 32.1	- 61.5	- 132.0	-214.5
Solde des comptes courants	% du PIB	-10.3	-10.7	-13.9	-3.0	-4.8	-8.7	-11.0
Réserves internationales	mois d'importations	1.0	2.0	2.6	3.2	3.8	3.3	2.3
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% des exportations	16.0	18.6	19.5	18.2	11.2	8.0	7.2
Dettes extérieures totales	% du PIB	60.3	76.8	79.7	69.6	61.4	60.7	50.2
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	119.0	185.9	209.3	260.2	191.5	110.8	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	93.9	143.3	143.2	162.0	138.4	165.2	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	43.4	33.5	68.0	81.6	130.6	177.2	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, Septembre 2008 et Statistiques financières internationales, Octobre 2008;

Annexe 7: INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Cape Vert	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		4	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2008	0.5	985.7	5 523.4	1 226.3
Population urbaine (% of Total)	2008	59.7	39.2	44.0	74.4
Densité de la population (au Km ²)	2008	134.5	32.5	23.0	49.6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2007	2 430	1 226	2 405	38 579
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	39.9	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	38.1	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2006	0.692	0.482	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2006	118	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2004	1.6	34.3	25.0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	2.2	2.3	0.3	1.2
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	3.5	3.3	2.5	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	38.0	40.9	16.6	27.4
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	4.0	3.4	16.7	8.0
Taux de dépendance (%)	2008	72.8	79.5	47.7	53.9
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	92.9	99.3	94.3	101.5
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	26.6	24.2	24.3	25.8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	71.9	54.5	76.7	67.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2008	74.7	55.6	67.5	80.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	28.4	35.7	11.0	20.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	4.7	13.0	10.4	8.6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	23.8	83.9	7.1	48.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	28.2	137.4	8.8	72.3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	3.3	4.6	1.6	2.5
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2006	36.2	683	450	9
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	61.0	29.7	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2006	41.8	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2006	90.8	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2006	65.1	51.2	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	0.0	64.3	84.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2000	81.7	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2004	43.0	37.6	53.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2006	0.0	4.5	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2006	168.0	315.8	275.0	19.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	86.0	83.0	89.0	99.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	74.0	83.1	81.0	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2000	15.0	25.2	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	3 058	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2004	3.9	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2007	101.5	99.6	106.0	101.0
Primaire - Filles	2007	98.3	92.1	103.0	101.0
Secondaire - Total	2007	79.3	43.5	60.0	101.5
Secondaire - Filles	2007	86.0	40.8	58.0	101.0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2007	66.7	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	16.2	38.0	21.0	1.0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	10.6	29.0	15.0	1.0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	21.2	47.0	27.0	1.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005	6.8	4.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-08	9.7	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-08	-9.3	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-08	...	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-08	0.3	1.0	1.9	12.3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour: March 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible;

Annexe 8 : Évolution des ODM au Cap-Vert

	1990	1995	2000	2007
Objectif 1: Réduire de moitié la pauvreté extrême et la malnutrition				
Proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 1.25 dollar par jour en PPA, (%)
Proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (%)
Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale (%)	4.4	..
Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent de malnutrition
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous				
Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire (%)
Taux d'achèvement de l'éducation primaire (%)	51	64	102	92
Enrôlement de scolarité secondaire (brut, %)	21	..	63	80
Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (%)
Objectif 3: Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements et promouvoir l'autonomisation des femmes				
Taux brut de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons dans l'enseignement primaire (%)
Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (%)
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les législatures uniques ou les chambres basses des parlements nationaux (%)
Objectif 4: Réduire la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, de 2/3				
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances)	60	50	42	34
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	45	37	31	25
Proportion des enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (%)
Objectif 5: Réduire de trois quarts la mortalité maternelle				
Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100,000 naissances)
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)
Taux de prévalence de la contraception (% de femmes âgé 15 à 49 ans)
Objectif 6: Bloquer et commencer à réduire l'incidence du VIH/Sida et d'autres maladies graves				
Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 49 ans (%)
Incidence et prévalence de la tuberculose (pour 100,000 personnes)
Proportion de cas de tuberculose décelés dans le cadre de DOTS (%)
Objectif 7: Réduire de moitié la proportion de la population qui n'ayant pas accès aux services de base				
Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée (% de la population)	..	79	80	80
Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées (% de la population)
Proportion de zones forestières (% de territoire total)
Proportion de zones terrestres et marines protégées (% de territoire total)
Émissions de dioxyde de carbone (tonne métrique par habitant)	0.2	0.3	0.4	0.6
PIB par unité d'énergie
Objectif 8: Créer un partenariat mondial pour le développement				
Nombre de lignes téléphoniques pour 100 personnes	2.3	5.4	12.1	13.8
Nombre de personnes abonné à un service de téléphonie mobile (pour 100 personnes)	0.0	0.0	4.4	27.9
Nombre des ordinateurs pour 100 personnes	0.0	0.2	1.8	7.0